Menelik



ÉDITION 2026

Panorama des projets

Bilan de l'année précédente et perspectives d'action pour prévenir les inondations et préserver les cours d'eau des bassins de l'Arc, la Cadière, la Touloubre et du pourtour de l'étang de Berre.

AVEC LE SOUTIEN DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE Agglomération Provence verte

Arc, Cadière, Touloubre

Trois fleuves côtiers qui font l'étang de Berre



← Ces 1 200 km de cours d'eau façonnent nos paysages, apportent vie et biodiversité, et parfois, débordent de leur lit pour nous rappeler leur force.

Menelik* veille sur eux avec passion et savoir-faire.

** Notre établissement public agit au quotidien pour prévenir les inondations et préserver les cours d'eau des bassins de l'Arc, la Cadière, la Touloubre et du pourtour de l'étang de Berre.*

57 communes et
2 départements
concernés

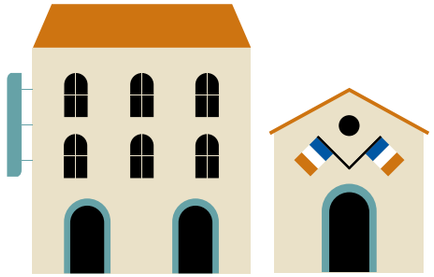

1 200 km de cours d'eau gérés

12 millions d'euros
de budget en 2025



30 agents
au service
des rivières
et du territoire

Après le temps de bâtir, le temps d'agir

Après trois années à poser les fondations,
2026 marque un moment charnière pour Menelik.

L'établissement a trouvé sa place sur le territoire.

L'équipe est au complet. Les grands cadres de planification arrivent à maturité. Sur l'ensemble des bassins versants, les chantiers engagés témoignent d'un changement d'échelle. Ils traduisent une ambition : agir collectivement et durablement pour les cours d'eau, en tenant compte à la fois de leurs usages, de leurs fragilités et de leur rôle structurant dans le territoire.

Ce panorama s'inscrit pleinement dans ce passage à l'action. Il raconte une manière de faire patiemment construite, fondée sur le temps long, l'écoute, la concertation et l'ingénierie collective. Une méthode exigeante, assumée, qui vise à faire émerger des projets solides et ancrés.

À l'heure où de nouvelles échéances institutionnelles se profilent et où les premiers aménagements prennent forme, Menelik avance avec un cap clair :
agir ensemble pour les rivières.

Une légende raconte que Menelik est le fils de la reine de Saba et du roi Salomon, fondateur d'une dynastie millénaire. Un clin d'œil aux racines de notre établissement, et à l'ambition qu'il porte pour les rivières du territoire.

Nos missions

Prendre soin des rivières, c'est prendre soin du territoire !

Toutes nos missions poursuivent un même cap : des rivières vivantes, et un territoire qui sait vivre avec. En redonnant aux cours d'eau la place dont ils ont besoin pour fonctionner, par des actions de restauration, de sensibilisation, nous contribuons à préserver la biodiversité, limiter les risques, et protéger une ressource précieuse. Ce travail, nous le menons main dans la main avec les habitants, les collectivités et les partenaires du territoire.



Prévenir les inondations

Menelik agit pour mieux anticiper les crues et réduire leurs impacts, grâce à la connaissance du terrain, à des outils de suivi et à des interventions ciblées.



Préserver la biodiversité

En protégeant la ripisylve, les habitats et les continuités écologiques, Menelik favorise le retour et le maintien des espèces locales, dont les poissons migrateurs.



Améliorer la qualité de l'eau

Menelik suit la qualité des rivières par des analyses régulières et agit avec les communes et les acteurs du territoire pour limiter les pollutions diffuses et ponctuelles.



Animer les politiques locales de l'eau

Menelik coordonne et met en cohérence les démarches et règles locales pour que l'aménagement du territoire respecte les milieux aquatiques.



Gérer la ressource en eau

Menelik surveille la ressource, notamment en période de sécheresse, et accompagne les usages locaux pour un partage équitable et durable de l'eau.



Informer et associer les citoyens

Menelik sensibilise, accompagne et invite chacun à participer, pour mieux connaître les rivières, comprendre leurs enjeux et agir au quotidien.

Sommaire

Regards croisés
P. 10 → 15

10 projets qui ont marqué l'année 2025 P. 17

1. **La restauration de l'Arc dans le village des Milles**
P. 18 → 25

2. **Un podcast pour écouter nos rivières**
P. 26 → 33

3. **Nouveau plan de gestion de la végétation**
P. 34 → 43

4. **Alabri : des aides face aux inondations**
P. 44 → 51

5. **Un géoserveur dédié aux rivières**
P. 52 → 57

6. **Un nouveau SAGE pour l'Arc**
P. 58 → 67

7. **Premiers résultats sur la qualité de l'eau**
P. 68 → 77

8. **Roquefavour, laboratoire de concertation**
P. 78 → 87

9. **Des animations pour faire vivre nos rivières**
P. 88 → 95

10. **Vers un PAPI unique pour tout le territoire**
P. 96 → 103

Tous les projets
P. 106 → 111

Lexique
P. 112 → 113

L'équipe
P. 114

Regards croisés

« 2025 marque un aboutissement, une stabilisation et une entrée dans l'opérationnel. »

Alors que nous fêtons nos trois ans, Menelik est désormais un établissement stable, connu et ancré sur tout le territoire.

Marylène Bonfillon et Céline Vairon, respectivement présidente et directrice, reviennent chacune à leur manière sur les réussites de 2025 et leurs attentes pour 2026 !





Comment résumez-vous l'évolution de Menelik en 2025 ?

Marylène Bonfillon

Le premier constat, c'est que trois ans après sa création, Menelik est désormais connu et ancré sur le territoire : il est devenu un véritable outil pour les élus. Pour moi, c'est dû entre autres à la stratégie de concertation que nous avons adoptée dès nos débuts : celle-ci sert autant les projets pour lesquels elle est mobilisée que pour nous faire connaître et faire comprendre à tous, élus et administrés, ce que l'on fait et la manière dont nous travaillons.

Cette démarche scientifique et sociologique commence d'ailleurs à être reconnue par les professionnels, bien au-delà de nos frontières : en 2025, Menelik a été présent dans de nombreux événements comme le congrès de l'Association nationale des élus de bassin (ANEB) qu'il a co-organisé à Marseille, les Assises du patrimoine hydraulique au Tholonet, les Assises nationales des risques naturels à Toulouse, etc.

Le second constat est celui de la bonne santé financière de Menelik. Avec la taxe Gemapi, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et dans une moindre mesure l'Agglomération Provence Verte nous donnent une grande stabilité. Nous sommes aussi régulièrement suivis par l'État, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le Département des Bouches-du-Rhône et la Région Sud.

Céline Vairon

Je partage ce constat : après trois ans de construction, nous sommes désormais lancés ! D'abord, nous avons atteint la taille d'équipe projetée, avec le recrutement d'une trentième personne qui nous rejoindra début 2026. Cette stabilisation de l'équipe va nous permettre de stabiliser aussi la charge de travail. Tous les documents de planification que nous avions lancés (le SAGE de l'Arc, le PAPI Arc, Cadière, Touloubre, le Plan pluriannuel de gestion de la végétation...) sont en passe d'être finalisés, et la totalité des projets d'aménagement que nous avions prévus ont démarré... Et ils concernent tous les bassins versants. Ainsi, pour moi, 2025 marque un aboutissement général, une stabilisation et une entrée dans l'opérationnel.

Quelles sont les perspectives pour 2026 ?

Marylène Bonfillon

Les élections vont probablement changer la composition du conseil syndical. J'espère néanmoins qu'une partie de l'équipe restera, afin que les élus acculturés aux problématiques du territoire et à notre manière de travailler puissent passer le relais aux nouveaux !

Céline Vairon

En interne, le comité syndical a validé l'objectif d'améliorer les conditions de travail de l'ensemble de l'équipe, en s'orientant vers des locaux plus adaptés. Le chantier est donc lancé.

Côté politique, les élections seront effectivement une étape : nous préparons l'accueil des nouveaux élus, en espérant que nous pourrons nous appuyer sur une équipe d'anciens qui nous aideront à transmettre et à embarquer les nouveaux.

Côté technique, 2026 verra aboutir les réflexions sur la plupart de nos projets d'aménagement. La nouveauté viendra de l'arrivée de ce trentième membre d'équipage, qui va nous plonger dans le sujet de la ressource en eau.

Regards croisés

« Nous sommes sur
une vision transversale
et à plusieurs échelles,
et c'est ce qui fait la complexité
de notre métier...
Mais aussi sa beauté. »

Thomas Lamberet, directeur technique Stratégie et plannification et Maxime Lenne, directeur technique Opérationnel et travaux, pilotent équipes et projets pour traduire et mettre en œuvre concrètement l'ambition de Menelik sur le territoire.

Ils racontent leur métier au quotidien et cette année 2025 riche en évolutions !



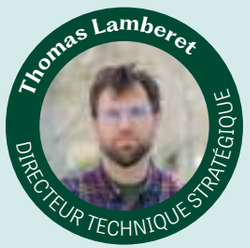

Comment définissez-vous le rôle de l'établissement ?

Maxime Lenne

Au départ, les syndicats de rivières ont été créés pour aménager les cours d'eau, avec un point de vue très anthropocentré et une volonté de contrôler les rivières. Aujourd'hui, nous sommes dans une approche beaucoup plus intégratrice, qui vise à restaurer les fonctions du cours d'eau lorsqu'elles sont altérées, tout en intégrant l'humain, l'urbanisme, l'économie, les risques, etc. Nous sommes donc sur une vision transversale et à plusieurs échelles, et c'est ce qui fait la complexité de notre métier... Mais aussi sa beauté.

Thomas Lamberet

Concrètement, au quotidien, nous assurons trois missions principales : l'animation territoriale (écouter les usagers, élus, représentants du territoire, expliquer les enjeux liés aux milieux ou aux risques...), l'ingénierie de projets (les imaginer et les mettre en œuvre, en prenant en compte la perception des différents acteurs), et l'amélioration de la connaissance (sociologique, technique, réglementaire, appui aux démarches du territoire, etc.)

Quelles sont les spécificités du territoire de Menelik ?

Maxime Lenne

Il comporte d'abord une forte densité d'habitants, notamment sur certains secteurs comme le bassin versant de la Cadière. On y trouve aussi beaucoup d'agriculture, de zones d'activités, de l'industrie lourde, un maillage de routes dense... C'est donc un territoire avec beaucoup de pressions sur les cours d'eau. Une de nos particularités est aussi de recevoir beaucoup d'eau externe (venue des Alpes), liée à la consommation humaine ou à l'agriculture. La gestion de la ressource est donc assez atypique. Enfin, notre territoire a des caractéristiques intrinsèques au milieu méditerranéen, avec beaucoup de ruisseaux intermittents et peu de sources pérennes.

Thomas Lamberet

J'ajouterais que c'est un territoire avec de grandes disparités entre les bassins versants, une hétérogénéité géographique, des aménagements historiques variés - et donc des spécificités à prendre en compte dans nos projets.

Quel bilan faites-vous de 2025 et quelles sont vos perspectives futures ?

Thomas Lamberet

Nous avons cette année avancé sur plusieurs points structurants : l'harmonisation des connaissances et feuilles de routes sur chaque bassin, qui était l'un de nos objectifs fin 2024, est en cours de finalisation. Nous sommes dans la dernière ligne droite de la révision du SAGE de l'Arc et de la construction du PAPI Arc, Touloubre, Cadière. Cette année a aussi été marquée par une collaboration croissante avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, en particulier sur la prise en compte des enjeux de l'eau dans les documents d'urbanisme - risque inondation, fonctionnement écologique ou morphologique des cours d'eau, etc.

Maxime Lenne

Il y a aussi eu de belles réussites côté sensibilisation, par exemple sur les parcours rivière qui ont rassemblé 1800 élèves en 2024-2025, et qui sont plébiscités ! Cette année est également marquée par le lancement de plusieurs études d'aménagement sur le territoire (Venelles, Les Pennes Mirabeau, Les Milles à Aix-en-Provence) ou encore une étude hydraulique globale sur le bassin versant de la Cadière, très exposé au risque inondation. Les projets peuvent paraître long, mais cette longue préparation est nécessaire : travailler autour des cours d'eau, prendre en compte tous les enjeux, écouter les habitants, les institutions, suivre les étapes de conception puis réglementaires, cela prend du temps... Mais ce temps est incompressible, et surtout nécessaire pour concevoir des projets ancrés dans le territoire et qui ont du sens.

Regards croisés

« Notre mission est d'abord de prévenir et diminuer l'exposition au risque inondation. »

Menelik assure la compétence Gemapi pour le compte de ses intercommunalités adhérentes — et en particulier la Métropole Aix-Marseille-Provence, qui compose la très grande majorité de son territoire. Olivier Vignoulle, chef du service Gemapi de la Métropole, détaille sa vision de cette compétence et la manière dont Menelik et la métropole fonctionnent.



Quelle est votre vision de la compétence Gemapi ?

Notre mission est d'abord de prévenir et diminuer l'exposition au risque inondation sur les 92 communes de notre territoire, à la fois par des aménagements et de la réduction de la vulnérabilité. La multiplication des épisodes de pluies intenses rendent ces actions d'autant plus nécessaires. Le deuxième volet de la compétence Gemapi est la préservation et la restauration des milieux aquatiques et des zones humides, qui ont un intérêt majeur pour l'adaptation au changement climatique et la biodiversité.

Nous travaillons aussi à la sensibilisation autour de ces deux enjeux. Face au changement climatique, nous veillons également à ce que la ressource reste suffisante pour assurer les usages bien administrés, mais aussi préserver les milieux aquatiques. Avec des actions très opérationnelles : par exemple, nous poussons à la désimperméabilisation sur tous les projets d'aménagement.

Toutes les actions sont menées sur notre territoire par les EPAGE, dont Menelik, à qui nous déléguons notre compétence Gemapi et que nous finançons en très grande partie.

Et la stratégie métropolitaine est la même sur l'ensemble du territoire métropolitain, quel que soit l'opérateur. Ainsi, que l'on habite à Marseille, Saint-Cannat ou Lambesc, l'attention portée à ce sujet est la même !

Pour vous, qu'est ce qui a marqué 2025 autour des enjeux de l'eau ?

Avec Menelik, je pense d'abord à la quasi finalisation du Plan d'action de prévention des inondations (PAPI) que nous allons co-porter sur tous les bassins versants — soit la Touloubre, la Cadière, l'Arc, et les cours d'eaux qui se jettent dans les étangs de Berre et du Bolmon. Dans les années à venir, nous allons ainsi poursuivre et prolonger ce qui a été engagé : études, actions, sensibilisation, et surtout des travaux.

Plus généralement, entre autres avec notre opération Capital bleu, nous avons organisé toute l'année des événements pour fédérer, sensibiliser aux enjeux de l'eau sur notre territoire. Car il est majeur: le fait d'être alimenté en permanence par l'eau de la Durance et du Verdon peut donner l'impression que la ressource est en quantité suffisante...

Or, non seulement la Durance n'est pas illimitée, mais le changement climatique et les sécheresses sur notre territoire ont bien des impacts : sur les eaux souterraines, sur l'eau potable, l'agriculture... Ou tout simplement notre qualité de vie !

Quelles perspectives pour 2026 ?

Nous avons des enjeux de lisibilité. Nous souhaitons notamment mettre en avant le fait que les EPAGE interviennent pour le compte de la Métropole, et que la répartition des rôles et la manière dont nous travaillons soient plus claire pour les administrés et les élus du territoire.

QU'EST-CE QUE LA GEMAPI ?

« Concilier un développement harmonieux du territoire métropolitain et la prise en compte du risque d'inondation dans un contexte de réchauffement climatique, ainsi que la préservation de la réserve de biodiversité que constituent les cours d'eau » : c'est ainsi qu'Olivier Vignoulle voit la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations — ou Gemapi. Créée par la loi de modernisation de l'action publique et confiée dès 2018 aux intercommunalités, elle est aujourd'hui assurée par Menelik pour le compte de la Métropole Aix-Marseille-Provence (qui constitue la majeure partie de son territoire) et de l'Agglomération Provence Verte. Menelik est majoritairement financé par la taxe Gemapi, prélevée par la Métropole auprès de ses administrés.

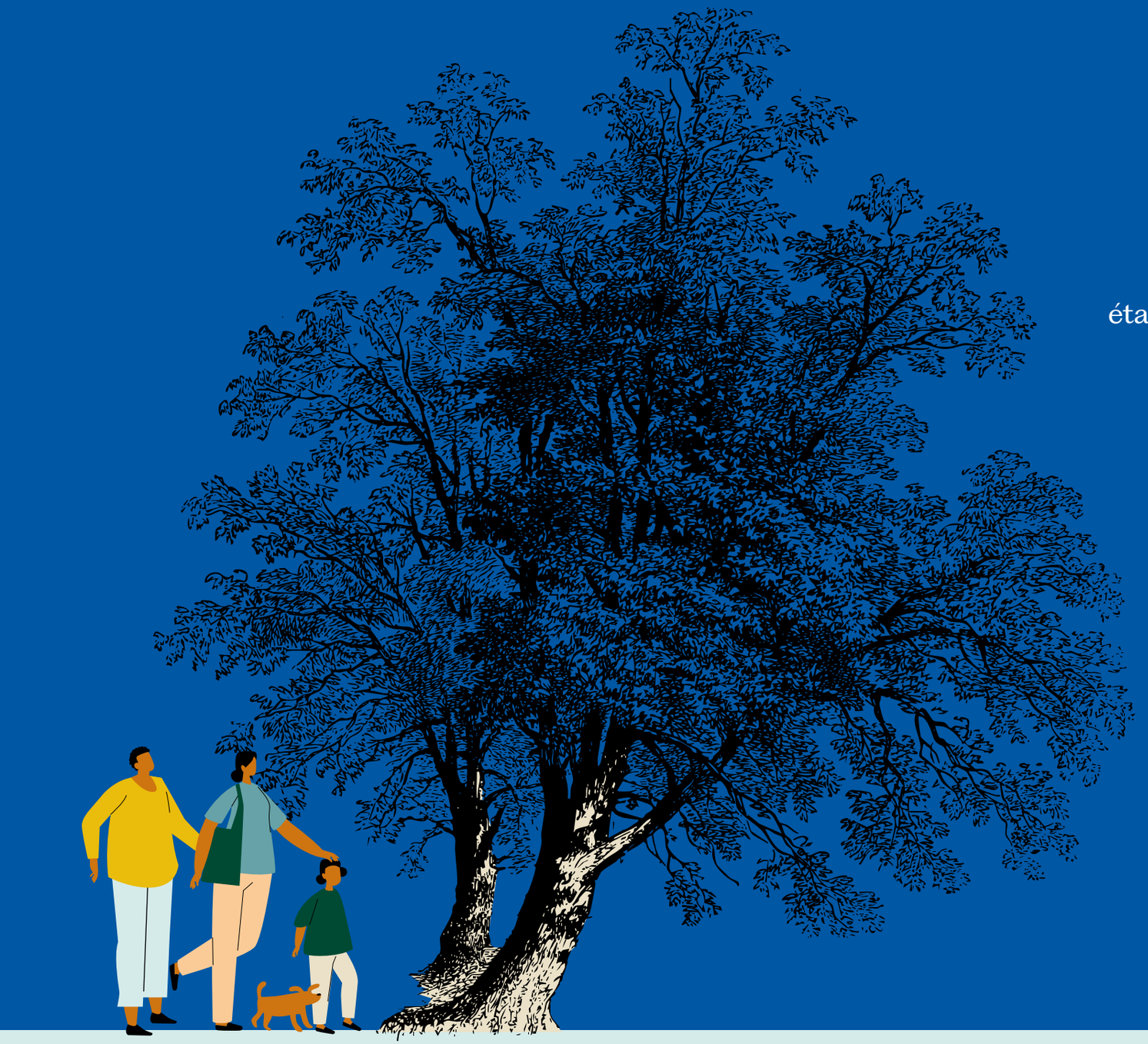

10 projets qui ont marqué l'année 2025

En 2025, Menelik franchit une nouvelle étape de son développement et confirme son ancrage sur l'ensemble de son territoire. Chaque pôle contribue, à sa manière, à faire avancer la gestion des milieux aquatiques et la prévention des risques. Cette sélection de 10 projets emblématiques illustre à la fois le chemin parcouru et l'entrée dans une phase d'action assumée.



La restauration de l'Arc aux Milles

Redonner de l'espace à l'Arc, réduire le risque d'inondation, laisser la faune et la flore s'égailler... Ce sont quelques-uns des enjeux de la restauration de l'Arc aux Milles, qui a continué d'avancer en 2025.

PÔLES CONCERNÉS ↗

- ADMINISTRATION & RESSOURCES HUMAINES
- SOCIOLOGIE & PARTICIPATION CITOYENNE
- INFORMATION & COMMUNICATION
- PRÉVENTION DES INONDATIONS
- RESTAURATION & AMÉNAGEMENT















POURQUOI ?

Une rivière qui étouffe !

Des digues construites sans autorisation qui empêchent la rivière de serpenter comme elle veut ; des zones d'expansion de crue occupées qui ne peuvent pas remplir leur fonction ; des berges érodées... Aux Milles, au fil des années, les aménagements humains ont tenté de modeler et canaliser l'Arc, envahissant son lit et le privant de l'espace nécessaire à son bon fonctionnement... Jusqu'à augmenter le risque d'inondation et altérer la biodiversité locale.

C'est pourquoi depuis plusieurs années, Menelik et la ville d'Aix-en-Provence travaillent sur un projet de restauration de l'Arc sur le secteur des Milles, cherchant à concilier divers enjeux : les **enjeux écologiques**, avec une restauration qui recrée de l'espace pour la rivière et la biodiversité qui l'habite ; les **enjeux de réduction du risque inondation**, notamment avec le rétablissement de zones d'expansion de crue ; les enjeux sociologiques, avec la prise en compte des usages de la rivière.

COMMENT ?

→ Diagnostic sociologique sur la plaine des Milles

→ Lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre dans le village des Milles

« Le volet sociologique de l'étude est très emblématique de la manière dont travaille Menelik. Il précède les ateliers de concertation, afin d'aller à la rencontre de personnes qui ne seraient pas forcément venues à la concertation, et d'entendre ce qu'elles ont à nous dire. »

Sophie Peret, chargée de mission Restauration et aménagement

VERS UNE LABELLISATION ÉCOJARDIN

Dans le village des Milles, un des objectifs partagés avec la ville d'Aix-en-Provence est d'obtenir à l'issue du projet un label ÉcoJardin. Animé par Plante&cité, cet outil de communication et de reconnaissance valorise une conception et une gestion écologiques des espaces verts.

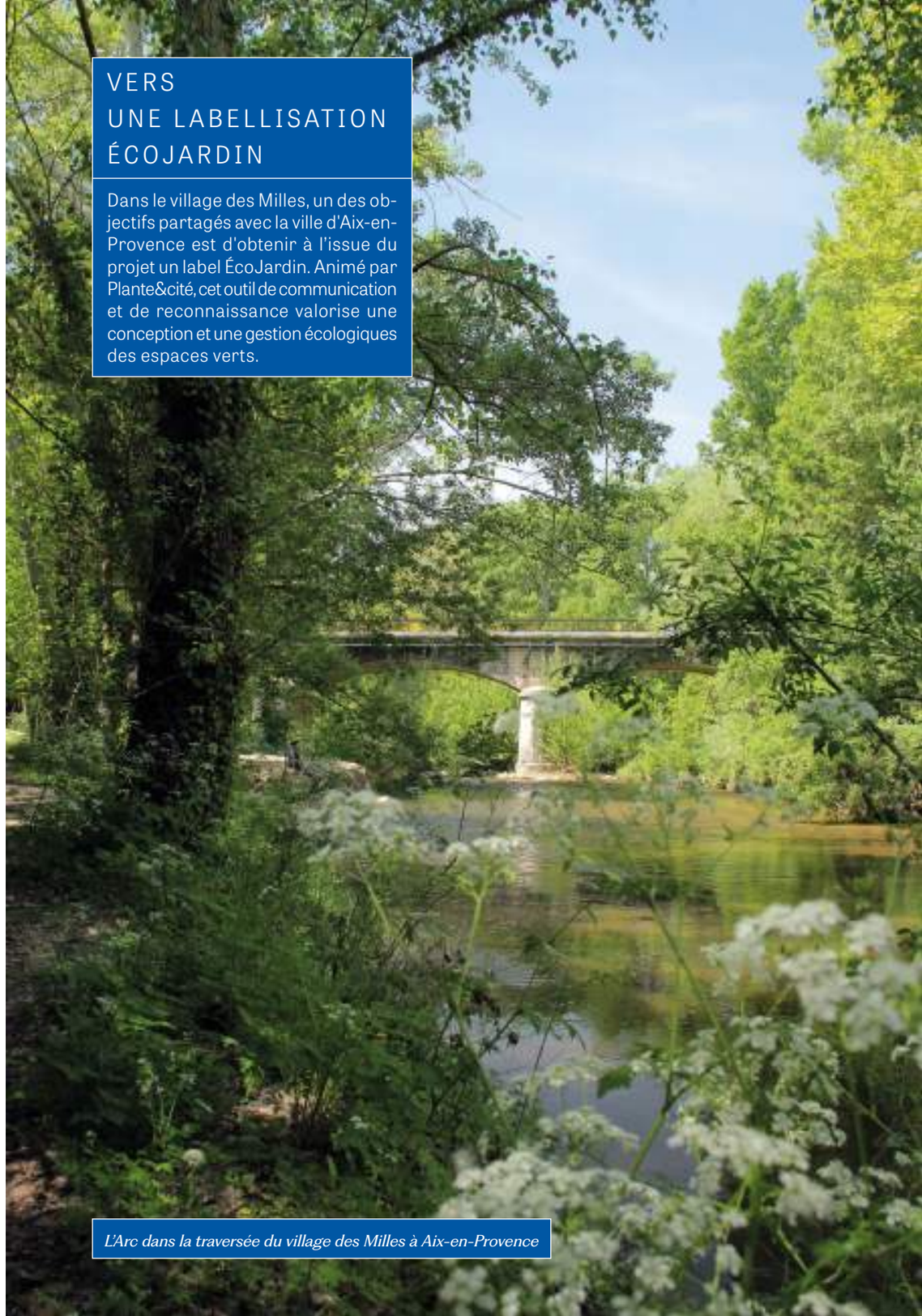

L'Arc dans la traversée du village des Milles à Aix-en-Provence

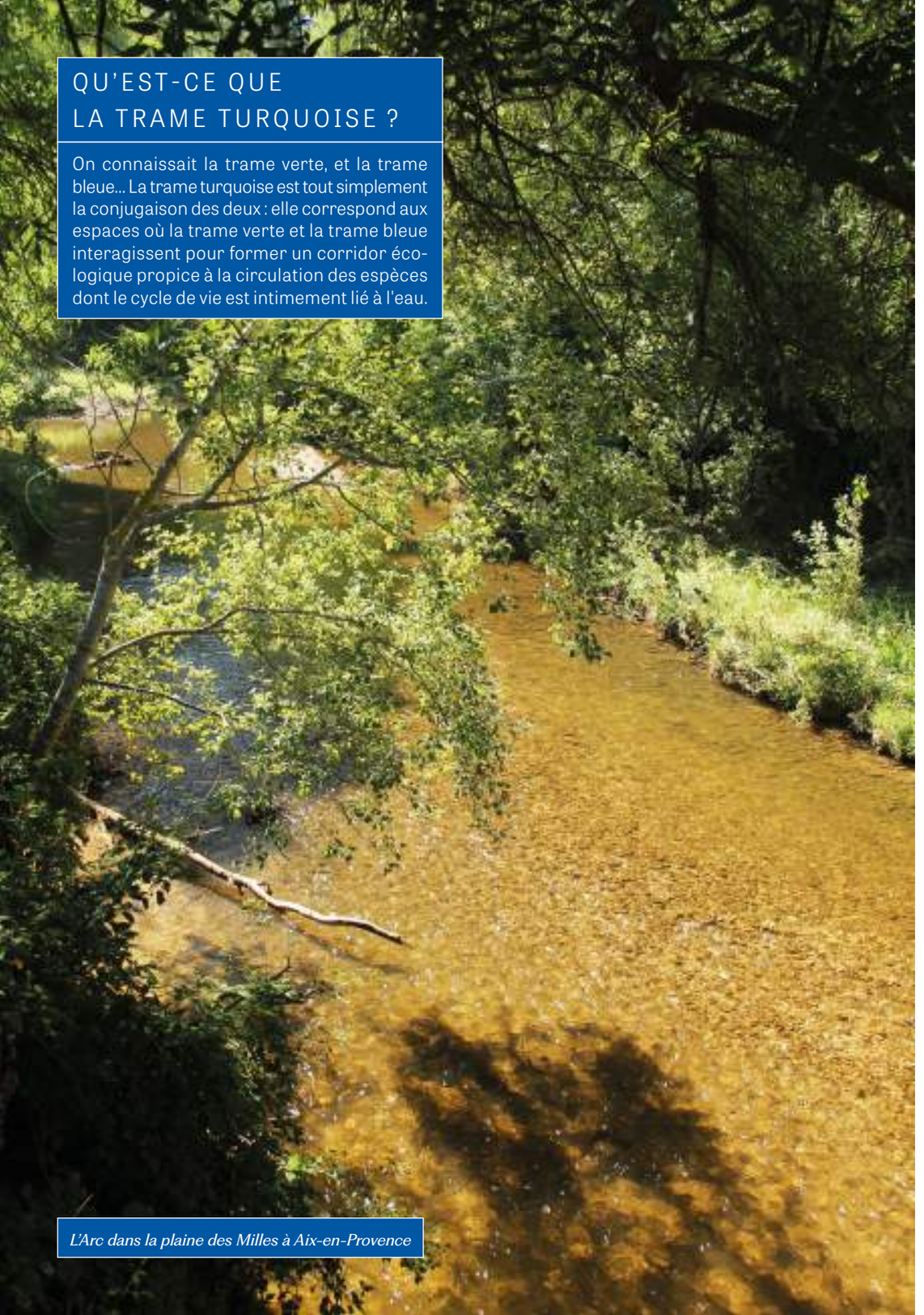

QU'EST-CE QUE LA TRAME TURQUOISE ?

On connaissait la trame verte, et la trame bleue... La trame turquoise est tout simplement la conjugaison des deux : elle correspond aux espaces où la trame verte et la trame bleue interagissent pour former un corridor écologique propice à la circulation des espèces dont le cycle de vie est intimement lié à l'eau.

L'Arc dans la plaine des Milles à Aix-en-Provence

Un territoire, deux projets : le village et la plaine

La restauration de l'Arc aux Milles se répartit sur deux espaces séparés d'un pont : en amont, le village, avec un projet qui couvre 560 mètres, et en aval la plaine, avec un projet sur 4 kilomètres. Si les enjeux y sont comparables, ces deux espaces se distinguent par leur densité d'urbanisation, mais aussi par la propriété des espaces sur lesquels nous souhaitons intervenir. Cela nous a poussé à imaginer deux projets distincts, avec deux temporalités et deux chargées de mission.

→ **Dans le village des Milles,** très urbanisé, de nombreux aménagements se côtoient le long du cours d'eau : école, lotissements, sentier de promenade. Sur ce secteur, l'érosion et l'artificialisation des berges, la dégradation de la continuité écologique et la perturbation du transport naturel des sédiments nous ont conduits à intervenir.

Dans la traversée du village, le projet vise donc à redonner à la rivière un tracé plus naturel, à « désartificialiser » les berges quand c'est possible, et à stabiliser celles qui en ont besoin grâce à des techniques végétales. Il doit aussi renforcer la continuité écologique du site (notamment en travaillant sur la trame turquoise) et mieux faire connaître, aux habitants comme aux usagers, le fonctionnement de la rivière.

→ **Dans la plaine des Milles**, le contexte est plus délicat. Si la problématique initiale est technique - digues et remblais construits sans autorisation, augmentant le risque d'inondation et perturbant le cours naturel de la rivière - ces 4 kilomètres de cours d'eau sont aussi concernés par un large panel d'usages et d'activités. Historiquement agricole, la plaine s'est vue peu à peu occupée par différents modes d'habitats, des activités industrielles, et également aujourd'hui un site mémoriel. C'est aussi un lieu de chasse, de pêche ou de promenade. C'est pour mieux comprendre ces usages et pouvoir les intégrer au futur projet de restauration que nous avons choisi de lancer une étude sociologique comme préalable à tout projet.

« Notre vision, c'est un travail que j'appelle « à la petite cuillère » : tout le linéaire ne se traite pas de la même façon, nous nous adaptons. »

Mélanie Ledru,
chargée de mission
Restauration et aménagement

L'esprit Menelik à l'œuvre

Aux Milles, dans la plaine comme dans la traversée du village, l'esprit Menelik est bien là : nous cherchons à imaginer des projets sur-mesure, conciliant au mieux les enjeux écologique, sociologique ou liés au risque inondation, afin d'aboutir à une restauration efficace, durable et qui fait sens pour tous.

+ de 4,5 km de cours d'eau bientôt restaurés aux Milles

20 entretiens menés dans le cadre de l'étude sociologique sur la plaine des Milles

Retrouvez la carte des chantiers sur notre carte interactive

ET EN 2026 ?

En 2026, les résultats de l'étude sociologique sur la plaine des Milles devraient être rendus, et les premiers ateliers de concertation menés en fin d'année. Côté village, les études continueront et le projet suivra son parcours réglementaire, avec l'aboutissement de la maîtrise d'œuvre en 2026, et des travaux planifiés dès 2027.



L'Arc traverse le village des Milles

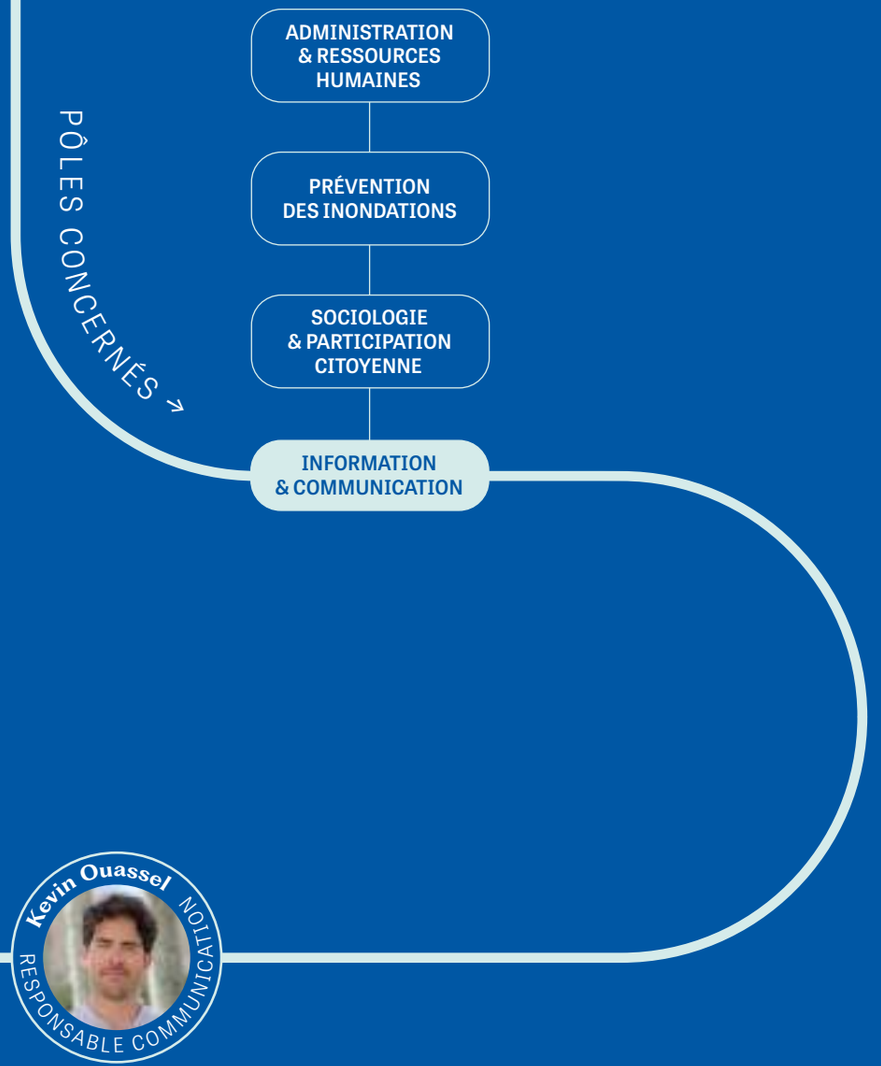

2

Eaux-Vives, un podcast pour écouter les rivières

En 2025, nous avons investi un nouveau format, avec la sortie de notre podcast Eaux-Vives qui raconte les rivières et leurs riverains. L'idée : développer la connaissance des cours d'eau pour faire prendre conscience du risque d'inondation... Mais aussi suciter l'envie d'en prendre soin !



POURQUOI ?

Retrouver la mémoire des inondations pour faire exister le risque dans les consciences

Sur un territoire qui a subi de nombreuses crues mais dont les souvenirs sont peu documentés, comment faire comprendre, sentir, expérimenter aux habitants d'aujourd'hui l'existence d'un risque d'inondation ? C'est l'une des questions qui guide Menelik dans ses actions de développement de la culture du risque (*voir encadré*). Celle-ci repose en effet sur le développement de connaissances, mais aussi sur la transmission d'une mémoire de catastrophes passées. Autrement dit : plus on entend de récits d'inondation, plus on prend conscience du risque.

C'est pourquoi depuis quelques années, Menelik cherche à réveiller la mémoire des inondations sur son territoire, en récoltant des témoignages de sinistrés. C'est face à leur force que la volonté de trouver une manière de les diffuser est née… Et c'est comme ça qu'a émergé l'idée d'un documentaire.

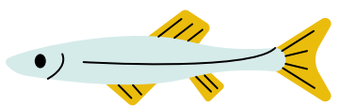

COMMENT ?

→ Production d'un documentaire sonore avec le journaliste Clément Baudet

→ Diffusion sur les plateformes d'écoute et à la radio

Un documentaire qui emmène près des berges

Pour le réaliser, nous avons fait appel à l'association marseillaise Urban Prod. Un an plus tard, le journaliste Clément Baudet (qui avait déjà réalisé le documentaire sonore *Comme un ruisseau* autour du fleuve des Aygalades) nous livrait *Eaux-Vives*, un documentaire en quatre épisodes d'une quarantaine de minutes chacun. Celui-ci élargit le sujet de la mémoire des inondations à la vie des cours d'eau, et emporte les auditeurs dans une grande balade le long des berges avec ceux qui les côtoient chaque jour : agents, techniciens, pêcheurs, riverains, promeneurs, historiens…

On y rencontre ainsi Céline Vairon, directrice de Menelik, qui nous décrit les émotions explosives de la rivière ; un riverain qui parle non sans humour de son intimité avec la Touloubre qui s'invite régulièrement dans son salon ; une autre qui revit ce matin où elle a découvre 50 centimètres d'eau dans sa maison et son bébé sur le point d'être immergé ; des historiens qui relatent tout ce que la rivière a aidé à produire au fil des ans ; un pêcheur qui en décrit la vie sauvage ; les équipes de Menelik, qui expliquent comment les cours d'eau fonctionnent et comment on cohabite avec eux… Le résultat est un récit qui retranscrit notre vision des cours d'eau : technique, écologique et hydrologique bien sûr mais aussi sensible, poétique, sociologique, patrimoniale.



Un homme pêche avec son fil au bord de l'Arc à Aix-en-Provence



QU'EST-CE QUE LA CULTURE DU RISQUE ?

La culture du risque est la manière dont une population se représente le risque : est-il présent dans sa mémoire, influe-t-il sur ses comportements ? Cette culture repose à la fois sur la mémoire du risque - la population parle-t-elle des épisodes de catastrophes passées ? - et sa connaissance - comprendre comment arrive le risque, ce que l'on peut faire pour s'en protéger. L'une des missions de Menelik est de développer cette culture du risque.

Berre l'Étang lors de la crue de l'Arc de janvier 1978

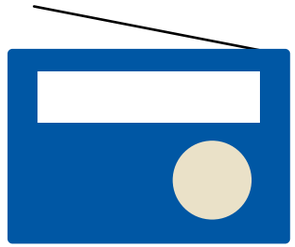

1000 écoutes et des diffusions dans deux radios locales

Les quatre épisodes sont disponibles sur toutes les plateformes d'écoute : Spotify, Apple, Deezer. Le podcast a été promu via notre site internet, les réseaux sociaux, et a même fait l'objet d'articles dans la presse : Podcast Magazine, émission Commune planète de RCF notamment. Il a également été diffusé dans les radios locales marseillaises Radio Galère et Radio Grenouille.

À ce jour, on décompte environ 1 000 écoutes.



ET EN 2026 ?

Intemporel, ce podcast est un nouveau support dont nous pouvons nous servir pour sensibiliser au risque d'inondation et à la préservation des rivières. Nous comptons notamment le mettre en écoute sur nos futurs événements, comme notre fête annuelle des rivières *Eh Eau !*.

«Avec ce podcast, nous assurons deux missions : développer la culture du risque, mais aussi sensibiliser à la gestion durable des cours d'eau. Avec une idée que porte Menelik dans toutes ses actions : la meilleure manière de prévenir le risque d'inondation est d'apprendre à vivre en bonne intelligence avec nos cours d'eau.»

Kevin Ouassel, responsable Information et communication de Menelik

1 000 écoutes

4 épisodes,
142 minutes

Découvrez et écoutez la série

«Un cours d'eau, c'est quelque chose de vivant, c'est quelque chose qui bouge, qui a un caractère. Il va se mettre en colère, il va se replier sur lui-même. On peut très bien imaginer le cours d'eau comme une entité vivante sur un territoire, et parler de lui de cette façon permet de le considérer un peu comme notre égal.»

Céline Vairon, directrice de Menelik, dans Eaux-Vives

Vers une nouvelle philosophie de gestion de la végétation

Outre ses activités quotidiennes, l'équipe dédiée à la gestion de la végétation travaille depuis 2023 à un nouveau document de planification, afin d'harmoniser ses pratiques sur tout le territoire Menelik.

PÔLES CONCERNÉS ↗

- ADMINISTRATION & RESSOURCES HUMAINES
- INFORMATION & COMMUNICATION
- GESTION DE LA VÉGÉTATION















POURQUOI ?

Une végétation bien gérée pour un cours d'eau en pleine santé

Nous entretenons la végétation des berges : débroussaillage, coupe des arbres dangereux, renouvellement de certains sujets, retrait des déchets, enlèvement des obstacles au bon écoulement de l'eau ou de la végétation invasive, et interventions en cas de maladie comme le chancre coloré. De manière saisonnière, en respectant le rythme de la nature et les besoins du terrain, nous menons des campagnes d'intervention sur les bassins versants de notre territoire.
Notre objectif est double : maintenir des cours d'eau en bon état écologique, avec une ripisylve saine, et limiter le risque d'inondation en évitant l'accumulation d'embâcles problématiques dans le lit des rivières des secteurs urbanisés.

Nouveaux territoires, nouveau plan de gestion !

Ces campagnes de travaux sont planifiées dans un Plan pluriannuel de gestion de la végétation (PPGV) tenant compte des besoins spécifiques à chaque secteur. Il permet notamment de cibler nos interventions sur les tronçons de cours d'eau où le risque inondation est élevé ou bien sur des problématiques particulières comme des plantes invasives ou une ripisylve pauvre.

Ces programmes pluriannuels pour les bassins versants de l'Arc, la Cadière et la Touloubre existaient depuis plusieurs années ; mais en 2022, la création de Menelik a fait naître le d'une nouvelle planification à l'échelle de tout le territoire, harmonisant les pratiques tout en se saisissant des spécificités de chaque bassin versant. Après plusieurs années d'étude de ces nouveaux bassins, ce nouveau programme est en passe d'être finalisé, pour une mise en œuvre souhaitéefin 2026.

COMMENT ?

→ 46,5 km de cours d'eau traités en 2025

→ Dernières étapes pour la rédaction d'un nouveau Programme pluriannuel de gestion de la végétation (PPGV)

En 2025, des interventions sur 46,5 kilomètres de cours d'eau

En 2025, comme planifié dans les programmes initiaux, nous sommes intervenus sur 27 kilomètres de cours d'eau sur la Cadière, 9 kilomètres sur l'Arc et 10,5 kilomètres sur la Touloubre.

Nous avons également répondu à plus de 200 demandes ou signalements ponctuels de riverains via notre plateforme collaborative - sans qu'il y ait systématiquement une intervention. Nous avons aussi fait réaliser des interventions d'urgence sur la Cadière suite à une crue le 21 septembre 2025. Enfin, nous avons poursuivi la lutte contre la propagation du chancre coloré, avec la préparation de l'abattage d'une dizaine d'arbres sur la Cadière. De nouveaux foyers ont été identifiés sur l'Arc : nous devrons probablement faire d'autres abattages en 2026.

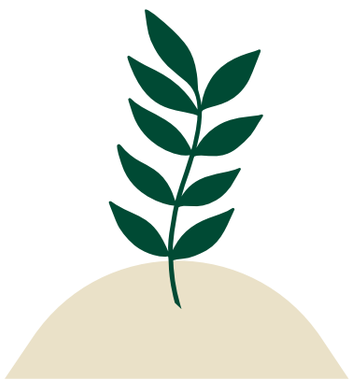

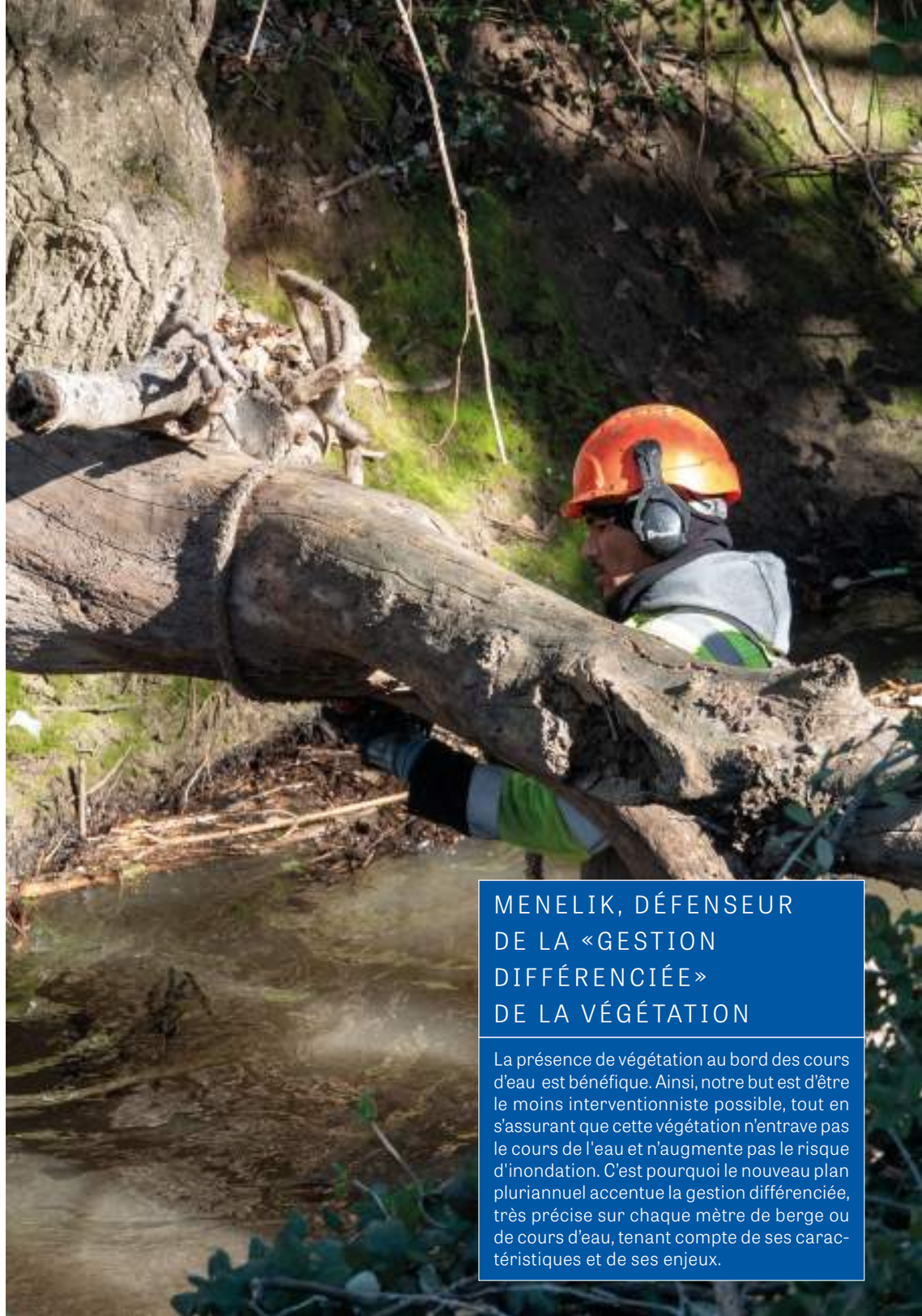

MENELIK, DÉFENSEUR DE LA «GESTION DIFFÉRENCIÉE» DE LA VÉGÉTATION

La présence de végétation au bord des cours d'eau est bénéfique. Ainsi, notre but est d'être le moins interventionniste possible, tout en s'assurant que cette végétation n'entrave pas le cours de l'eau et n'augmente pas le risque d'inondation. C'est pourquoi le nouveau plan pluriannuel accentue la gestion différenciée, très précise sur chaque mètre de berge ou de cours d'eau, tenant compte de ses caractéristiques et de ses enjeux.



DÉCLARÉ D'INTÉRÊT GÉNÉRAL !

La plupart du temps, nous devons intervenir sur des parcelles privées. Pour pouvoir le faire, nos actions sont encadrées par des Déclarations d'intérêt général (DIG).

Concrètement, une DIG reconnaît que les travaux prévus répondent à un enjeu d'intérêt général à l'échelle du bassin versant (prévention des inondations, bon fonctionnement de la rivière, préservation des milieux aquatiques). Elle autorise ainsi la dépense d'argent public sur des terrains privés, parce que les bénéfices dépassent largement la seule parcelle concernée et profitent à l'ensemble du territoire.



LE CHANCRE COLORÉ, LE TUEUR DES PLATANES

Cela fait désormais de nombreuses années que le tueur de platanes Cerastocystis platani, ou chancre coloré, a posé ses valises sur notre territoire. Très contagieux, ce champignon s'introduit dans les platanes et bloque leurs canaux de sève, jusqu'à les tuer. Comme aucune solution préventive n'est connue, chaque arbre atteint fait l'objet d'un abattage dans des conditions sanitaires très strictes.

Dernières étapes pour la rédaction du nouveau programme

Nous avons continué à travailler sur le nouveau programme. Le diagnostic a été finalisé. Nos techniciens ont aussi visité 650 ouvrages hydrauliques sur l'ensemble du territoire.

En mars 2025, nous avons organisé un atelier réunissant une quarantaine d'élus et de techniciens du territoire, invités à réfléchir aux pratiques de gestion de la végétation : approche plus écologique, risque d'embâclement au droit des ouvrages hydrauliques, espèces envahissantes, déchets... Autant de sujets abordés pour finaliser un plan de gestion sur mesure.

46,5 km
de cours d'eau
traités en 2025

+ de 200
signalements
sur la plateforme
collaborative

Suivez nos campagnes en direct sur notre carte interactive

DATES CLÉS

4 mars 2025 : atelier de concertation avec les techniciens et élus du territoire autour du nouveau PPGV

décembre 2025 : présentation des orientations du nouveau PPGV en comité syndical

fin 2026 : mise en œuvre du nouveau PPGV



ET EN 2026 ?

Ce nouveau plan de gestion va nous permettre d'être plus sélectifs dans nos interventions : par exemple, ne pas enlever systématiquement les embâcles ou le bois mort. Il privilégie une vision plus écologique des cours d'eau, tout en prenant en compte l'hydraulique et le risque d'inondation. Il apporte aussi des nouveautés, notamment sur la gestion de la végétation en amont des ouvrages, et sur la gestion des déchets

« En 2026, nous poursuivrons nos campagnes programmées, nos interventions d'urgence et notre lutte contre le chancre coloré. Ce sera aussi l'année de finalisation du nouveau Plan pluriannuel de gestion de la végétation, avec le dépôt de la Déclaration d'intérêt général (DIG) associée, pour pouvoir déployer ce nouveau programme dès 2027. »

Ugo Lepoix, technicien de rivière

Alabri, pour protéger les habitations des inondations

En juin 2025, nous avons lancé le dispositif Alabri. Le concept : proposer aux propriétaires en zone inondable de faire diagnostiquer gratuitement la vulnérabilité de leur logement au risque inondation, et d'être financés pour des éventuels travaux.

PÔLES CONCERNÉS ↗

- ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES
- INFORMATION & COMMUNICATION
- PRÉVENTION DES INONDATIONS

















POURQUOI ?

On ne peut pas empêcher les inondations... mais on peut limiter leur impact

Notre territoire, très urbanisé, concentre de nombreux enjeux exposés au risque d'inondation. Les modifications historiques du réseau hydrographique (remblaiement des lits majeurs et des zones d'expansion de crue) combinées à l'extension de l'urbanisation, ont fortement réduit les marges de manœuvre et les espaces disponibles pour gérer les crues.

Dans ce contexte, et pour mieux protéger le territoire malgré ce constat, nous privilégions une approche complémentaire. Elle combine des mesures structurelles adaptées aux crues fréquentes à régulières, et des actions de réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes pour les crues majeures, notamment à travers l'opération ALABRI.

Les mesures lourdes visant les crues exceptionnelles sont en effet de moins en moins envisageables sur notre territoire, compte tenu des contraintes d'espace et d'urbanisation. D'où l'importance de renforcer, en parallèle, la préparation et la capacité de résistance des bâtiments et de leurs occupants.



COMMENT ?

→ Un diagnostic gratuit, des conseils pour des travaux, et des aides financières allant jusqu'à 90 % du coût des travaux

→ Expérimentation sur deux communes avant déploiement progressif

Diagnostic gratuit, conseils personnalisés et financement des travaux grâce au fonds Barnier

Alabri permet aux habitants situés en zone inondable de bénéficier d'un diagnostic gratuit de la vulnérabilité de leur habitation aux inondations. À partir de ce diagnostic, des préconisations de travaux sont proposées, puis les foyers sont accompagnés pour préparer leur projet, réaliser les démarches et engager les travaux.

Les habitants sont aussi sensibilisés aux bons gestes et aux bons réflexes pour se protéger et limiter les dégâts en cas de crue : préparer un kit d'urgence, s'informer, éviter les déplacements pendant l'événement, mettre les biens à l'abri, etc.

Si ce diagnostic est gratuit, c'est parce qu'il est financé à 100 % dans le cadre du Programme d'actions préalable au PAPI piloté par Menelik, grâce à la taxe Gemapi prélevée par la Métropole Aix-Marseille-Provence et au fonds Barnier mobilisé par l'État. Menelik coordonne l'ensemble du dispositif, du suivi des étapes à la communication, en lien étroit avec les communes et les partenaires financiers.



Le géomètre mesure la hauteur des équipements de chauffage lors du diagnostic Alabri



L'expert mesure la hauteur des ouvertures lors d'un diagnostic Alabri

Des outils pour accompagner et sensibiliser

Nous avons conçu plusieurs outils pour accompagner le dispositif. Au-delà de la fiche d'aide à la demande de subvention et de la plateforme numérique qui permet de tester son éligibilité, nous avons créé deux livrets, tous deux remis aux personnes qui réalisent un diagnostic :

- Le premier, **« Mon bien à l'abri des inondations »**, détaille les travaux qui peuvent être proposés et financés dans le cadre du dispositif, et les critères pour bien choisir prestataires et matériaux.

- Le second, **« Mon plan d'action en cas d'inondation »**, donne des recommandations pour bien réagir avant, pendant, et après l'inondation : kit d'urgence à préparer, comportements à adopter ou éviter, sources d'information... Une partie du livret est aussi personnalisée : l'endroit où sont rangés les batardeaux, l'endroit où se trouve le kit d'urgence, les coordonnées de son assureur, etc.

Expérimentation sur deux communes

Alabri est expérimenté depuis juin 2025 sur des territoires particulièrement vulnérables aux inondations : les quartiers de Puyricard, Celony et Lignane à Aix-en-Provence, et la commune de Cabriès. 1 200 courriers ont été envoyés aux habitants ciblés, des flyers distribués, des réunions publiques organisées, les personnels des communes formés... Et fin 2025, une centaine de personnes avaient pris contact, 70 avaient fait un diagnostic et 7 d'entre elles avaient sollicité l'accompagnement pour les travaux et leur financement.



Testez votre éligibilité en ligne

2 communes expérimentatrices

1 200 courriers envoyés aux foyers concernés

Environ **70** diagnostics effectués

DATES CLÉS

juin 2025 :
lancement officiel du dispositif Alabri

ET EN 2026 ?

L'opération ALABRI s'étendra à Grans, La Barben et Pélissanne, avant un déploiement progressif à l'échelle de l'ensemble du territoire dans les années à venir.

EN QUOI CONSISTE LA RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ ?

La réduction de la vulnérabilité du bâti repose sur une idée simple : puisqu'on ne peut pas maîtriser le débordement des cours d'eau, autant y préparer les bâtiments et les humains. Dans cette optique, les habitants sont mis au cœur de leur propre résilience : ils sont accompagnés pour protéger leur habitation, sont formés au risque et aux bons réflexes… Avec à la fin, un but : des dégâts matériels et humains les plus limités possibles, un retour à la normale le plus rapide possible… et un territoire plus résilient face aux inondations.



Les batardeaux sont similaires à des planches étanches que l'on installe sur les ouvertures de sa maison avant la crue : portes, fenêtres… Elles font partie des solutions préconisées pour protéger les bâtiments des inondations.

PÔLES CONCERNÉS →

ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES

INFORMATION & COMMUNICATION

SIG





⑤

Vers des interfaces cartographiques dédiées aux rivières

Récolter, organiser, rassembler et valoriser les données avec lesquelles nous travaillons, pour qu'elles soient facilement mobilisables en interne comme en externe : c'est le but des outils cartographiques interactifs dédiés aux rivières dont Menelik a lancé le développement fin 2024.





POURQUOI ?

Des données riches et plurithématiques

Prélèvements et mesures de la qualité de l'eau, suivi de la gestion de la végétation, études pour des projets d'aménagement... Chaque jour, les différents pôles de Menelik collectent et produisent une multitude de données. Ces informations sont bien sûr utilisées pour les projets auxquels elles sont associées... Et avec un outil de récolte et de partage adapté, elles peuvent circuler plus largement, être mieux valorisées et livrer tous leurs secrets.

Qui sont précieuses pour assurer nos missions !

Or, ces informations sont l'un des matériaux principaux de notre travail. Les organiser et les rendre plus accessibles offrent de multiples possibilités :

→ **En interne**, avoir un outil pour les agréger permet d'avoir une connaissance de plus en plus fine de notre territoire et de son évolution. Les données produites par chaque pôle sont accessibles à tous les membres de l'équipe, dans un endroit unique, en permanence, facilitant le travail quotidien. Mieux exploiter ces données nous permet aussi de produire rapidement des petites analyses ou des visualisations, sans toujours faire appel à un bureau d'études. Par ailleurs, le développement d'applications métier en interne nous permettra de partager plus efficacement ces données.

→ **Côté communication**, ces données pourraient nourrir la plateforme collaborative, afin que chaque citoyen puisse suivre, en temps quasi réel, l'état des cours d'eau, du risque inondation ou de nos interventions.

Elles pourraient aussi nous permettre de répondre rapidement et avec des informations actualisées aux questions qui nous sont posées.

→ Elles pourraient aussi nourrir le travail collaboratif avec **nos partenaires publics et associatifs**.

Pour toutes ces raisons, nous avons souhaité développer un géoserveur dédié aux rivières afin de pérenniser nos outils de cartographie en ligne : une vaste base de données, alimentée par nos équipes, connectée à nos applications métiers et à notre plateforme collaborative, avec des accès internes et externes.

COMMENT ?

→ Audit, structuration et récolte des données en interne

→ Premiers développements du géoserveur

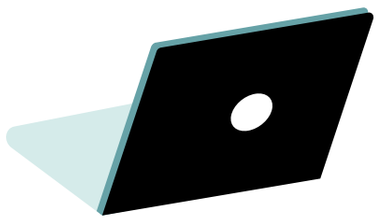

LA PHILOSOPHIE OPEN DATA

Pour un établissement public, rendre accessible certaines données produites répond à un objectif d'information et de transparence : c'est ce que l'on appelle l'open data. Si la création de notre géoserveur n'est pas directement exigée par ces lois, elle entre dans cette philosophie : l'ouverture de données au public pour servir l'intérêt général.

Le géoserveur dédié aux rivières permettra de rendre nos activités plus visibles pour le grand public.



Un protocole pour récupérer les données

En 2025, le chargé de mission SIG a donc commencé par faire l'audit des données. Il en a tiré un catalogue de données et un tableau de bord à destination de l'équipe, qui ont permis de leur faire prendre conscience du volume des données produites chaque jour, leur diversité de formats, et l'espace qu'elles mobilisent. Ensuite, un protocole pour récupérer ces données au bon moment et au bon format a été mis en place : cahier des charges pour les marchés publics, préconisations techniques des données SIG, guide de la rédaction des métadonnées pour l'équipe.

Développement du cahier des charges du serveur

En parallèle, 2025 a permis au chargé de mission SIG, en lien avec le prestataire informatique et l'équipe, de clarifier les objectifs et fonctionnalités du futur serveur : les données qu'il contiendra, leur format, la manière dont elles seront récoltées et récupérées, ses différentes utilisations (applications métier, plateforme collaborative, communications, etc.). Le tout en tenant compte des limites techniques.

« Plutôt que les données soient stockées et traitées sur chaque poste, cela se fera sur le serveur. Les ordinateurs seront ainsi moins surchargés et fonctionneront mieux, et chacun aura toujours accès à une donnée à jour, sans avoir à aller la chercher dans ses archives ou celles de ses collègues. À la fin, c'est un vrai gain de temps, de fluidité et d'efficacité. »

Stanislas Guigma, chargé de mission SIG

Dernière ligne droite pour le SAGE !

Commencée il y a 5 ans, la révision du SAGE de l'Arc touche à sa fin. Les dernières consultations ont eu lieu en 2025, et l'approbation finale est prévue au printemps 2026. Un nouveau chapitre s'ouvre : celui de sa mise en œuvre, toujours en lien avec tous les acteurs du bassin versant.

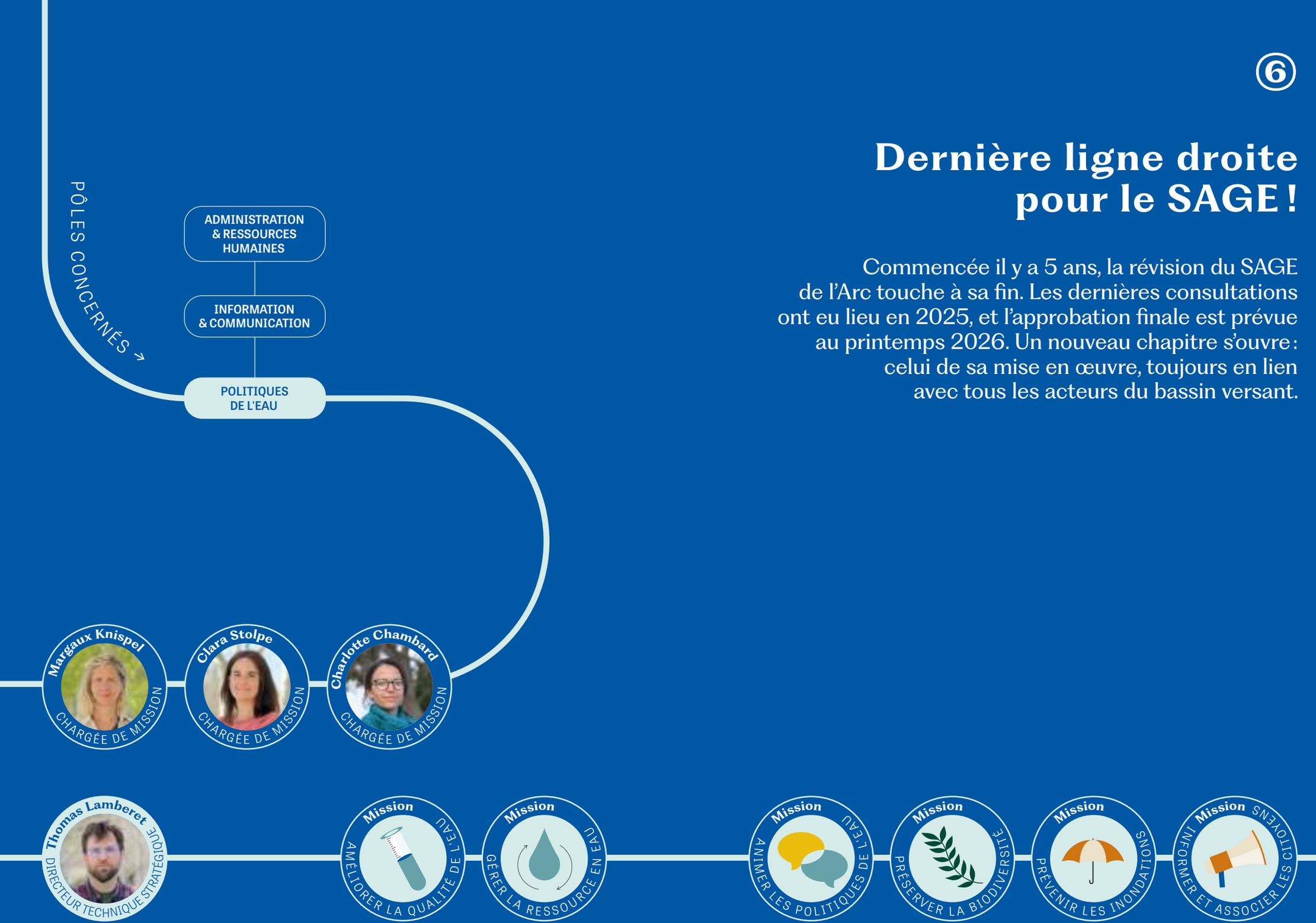

POURQUOI ?

Adapter ce document stratégique aux enjeux actuels

En 2020, Menelik - alors SABA - entamait la révision du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de l'Arc, dont la dernière version datait de 2014. Document stratégique et réglementaire, le SAGE définit la politique locale de gestion des eaux à l'échelle d'un bassin versant, il établit des orientations et des règles pour mieux gérer les milieux aquatiques, la ressource en eau, les inondations, les eaux pluviales et usées, l'aménagement du territoire... Avec un but : garantir une gestion équilibrée et durable de l'eau sur le bassin versant. Son maître-mot est la concertation : il est rédigé avec tous les acteurs concernés sur le bassin versant, en particulier les membres de la Commission locale de l'eau (CLE).

La révision entamée en 2020 visait à la fois à intégrer l'expérience acquise au cours des années précédentes et des retours de terrain, mais aussi à s'ajuster au contexte plus global de changement climatique : inondations, sécheresses, îlots de chaleur, perte de biodiversité, etc. En résumé : prendre en compte les enjeux liés à l'eau, nouveaux et anciens, pour toutes les activités et aménagements sur le territoire !



COMMENT ?

→ Consultation des assemblées au printemps 2025

→ Consultation du public fin 2025

Derniers ajustements avant validation du SAGE

La révision du SAGE a donné lieu à de nombreux ateliers, réunions, concertations avec de multiples acteurs : professionnels de plusieurs secteurs (agriculteurs par exemple), grand public, collectivités... Ce travail au long cours a abouti fin 2024 à l'approbation par la CLE d'une première version du SAGE révisé.

En 2025, le processus a suivi son cours : en accord avec les obligations réglementaires. Ainsi, le 4 avril 2025, il a obtenu un avis favorable du Comité d'agrément de bassin Rhône-Méditerranée (*voir encadré*). En parallèle, il a été examiné par plusieurs assemblées (collectivités, services de l'État, chambres consulaires, comités, fédérations diverses...) entre février et juin. Leurs retours, en majorité positifs, ont été intégrés au document. Et du 19 novembre au 19 décembre 2025, c'est le grand public qui a été invité à donner son avis via une consultation en ligne.

L'approbation définitive a été votée par la CLE le 5 février 2026.

Pour la suite : préparer l'animation !

La révision du SAGE se termine... Maintenant, il faut qu'il commence à vivre !

Pour 2026 et les années futures, nous mettrons tout en œuvre pour garder la dynamique collective qui a été enclenchée pendant ces cinq années de travail collectif. D'abord avec un « service après-vente » comprenant des formations, sur différentes thématiques et adaptées à chaque type d'acteur : professionnels de l'aménagement du territoire, services instructeurs, bureaux d'études, etc. Ces formations ont pour but de donner des informations concrètes sur les règles inscrites dans ce SAGE et les solutions pour l'appliquer, mais aussi de faire connaître nos services et inciter ces professionnels à nous consulter en amont de tout projet d'aménagement - et non pas une fois que tout a été décidé !

C'est aussi pour assurer cette animation et une disponibilité de l'équipe qu'une nouvelle recrue a rejoint le pôle Politiques de l'eau en 2025. Ce sont désormais trois personnes qui travaillent au moins une partie de leur temps sur le SAGE.

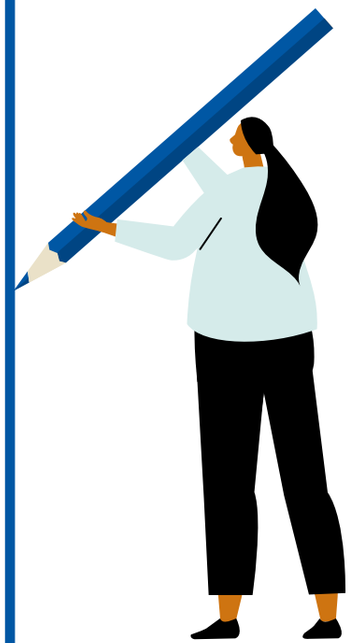

ET EN 2026 ?

Le nouveau SAGE a été définitivement approuvé par la CLE le 5 février 2026. Dès l'approbation par la préfecture dans les mois qui suivent, notre équipe commencera à proposer formations et accompagnement aux acteurs concernés.



LE NOUVEAU SAGE EN 4 DÉFIS

Le nouveau SAGE comprend une multitude d'actions qui répondent à 4 grands défis :

→ Avoir des trames bleue (la rivière et les milieux aquatiques), verte (la végétation qui la borde) et brune (les sols) fonctionnelles. Autrement dit : des cours d'eau en bon état, une végétation qui préserve la biodiversité, des sols de qualité qui jouent leur rôle de séquestration du carbone, infiltrent les eaux pluviales, alimentent les nappes, etc.

→ Favoriser l'adaptation au changement climatique en adoptant la sobriété foncière : désimperméabiliser les sols, préserver les espaces agricoles et les forêts, etc.

→ Faire revenir les cours d'eau en ville : les valoriser, les protéger, les intégrer aux projets d'aménagements pour qu'ils puissent aider les villes à s'adapter au réchauffement climatique.

→ Instaurer un dialogue et une solidarité entre plusieurs acteurs pour protéger les cours d'eau.

LE COMITÉ D'AGRÉMENT DE BASSIN, UNE INSTANCE DE VALIDATION INCONTOURNABLE

Composé d'usagers économiques, non économiques, de collectivités et de l'État, le Comité de bassin est chargé d'élaborer une politique de gestion de l'eau qui concilie les besoins du territoire et les orientations nationales… Dont le bras opérationnel est l'Agence de l'eau. Il doit entre autres donner son avis sur le SAGE, notamment au regard de sa compatibilité avec le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ; son avis favorable au printemps 2025 était donc une étape importante !

« Notre objectif est que
ce nouveau SAGE déclenche
un changement de philosophie
dans l'aménagement du territoire :
que les porteurs de projets
prennent l'habitude de se poser
la question des enjeux de l'eau
et de nous contacter dès
la planification des projets,
et non qu'ils adaptent le projet
aux exigences du SAGE une fois
qu'il est entièrement construit ! »

Margaux Knispel, chargée de mission Politiques de l'eau



L'Arc à Roquefavour, entre Aix et Ventabren



4 réunions du bureau ou de la CLE en 2025

66 assemblées consultées durant **4** mois

1 mois de consultation du public



DATES CLÉS

2020 : lancement de la seconde révision du SAGE de l'Arc
février - juin 2025 : consultation des assemblées
novembre - décembre 2025 : consultation du public

Consultez le SAGE de l'Arc

Première année complète de campagnes qualité à échelle Menelik

2025 a été la première année complète d'analyse de la qualité de l'eau à l'échelle de tout le territoire. Si une grande partie des données est encore en cours d'analyse, elles nous donnent déjà des informations précieuses pour mieux comprendre les enjeux et contraintes à l'échelle de tout le territoire.

PÔLES CONCERNÉS ↗

- ADMINISTRATION & RESSOURCES HUMAINES
- INFORMATION & COMMUNICATION
- QUALITÉ & RESSOURCE















POURQUOI ?

Suivre la qualité de l'eau, l'une des missions de Menelik

Préserver les milieux aquatiques sur nos bassins versants : c'est l'une des missions de Menelik. Pour cela, nous réalisons un suivi de la qualité de l'eau des rivières : nous prélevons, mesurons et analysons régulièrement l'eau de nos rivières. Agrégées d'année en année, ces auscultations nous permettent de dresser le bilan de santé global de nos rivières, de comprendre comment évolue sa qualité dans le temps, et de prévoir des actions d'amélioration avec l'ensemble des acteurs du territoire. Objectif : atteindre le bon état général de nos cours d'eau !

2025, première campagne qualité sur tout le territoire

Alors que le SABA assurait déjà cette campagne qualité sur le bassin versant de l'Arc, la création de Menelik en 2022 a agrandi le territoire aux bassins versants de la Touloubre, la Cadière, et à tous les cours d'eau qui se jettent dans les étangs de Berre et du Bolmon. Ainsi, en 2023 et 2024, l'équipe a concerté les acteurs de l'eau de ces nouveaux territoires pour arrêter une méthodologie de la campagne qualité à échelle Menelik, et lancer les nouveaux marchés. Les premiers prélèvements sur les 63 points ainsi définis ont eu lieu en août 2024 ; en 2025, nous disposons donc d'une première année complète de données.

COMMENT ?

→ Premières campagnes sur 63 points de prélèvement

→ Des données qui servent à agir !

Une première année de mesures qui confirme les intuitions

Une campagne qualité consiste à prélever des échantillons sur les 63 points de mesures, et analyser un certain nombre de paramètres (débit, température, oxygène dissous, quantité de matière organique, azote, phosphore, micro-polluants, pesticides...). Nous mettons également en place une campagne d'analyses biologiques (10 stations) pour évaluer l'état biologique des cours d'eau à partir d'espèces caractéristiques (invertébrés et diatomées). Un bureau d'étude est chargé d'en réaliser la synthèse, de dresser le bilan de l'année et de les croiser avec d'autres données, comme les mesures faites par les stations d'épuration sur leurs propres rejets.

Pour cette première année de prélèvements, l'analyse complète n'est pas encore disponible, compte-tenu du temps nécessaire pour interpréter la multitude de données acquises. Mais les premiers résultats nous permettent déjà de confirmer nos intuitions : comme sur l'Arc, les impacts principaux sur la qualité de l'eau des nouveaux bassins versants que nous gérons sont les rejets traités des stations d'épuration, les rejets urbains et les pratiques agricoles.



Mesure des propriétés physiques de l'eau



LE TERRITOIRE DE MENELIK, PARTICULIÈREMENT SENSIBLE AUX REJETS DES STATIONS D'ÉPURATION

Sur notre territoire où le climat méditerranée rend les débits des rivières très variables, les rejets traités des stations d'épuration représentent une partie conséquente de l'eau qui s'y écoule à certaines périodes de l'année. Ainsi, les performances de traitement de ces rejets ont un impact particulièrement fort sur la qualité des rivières !

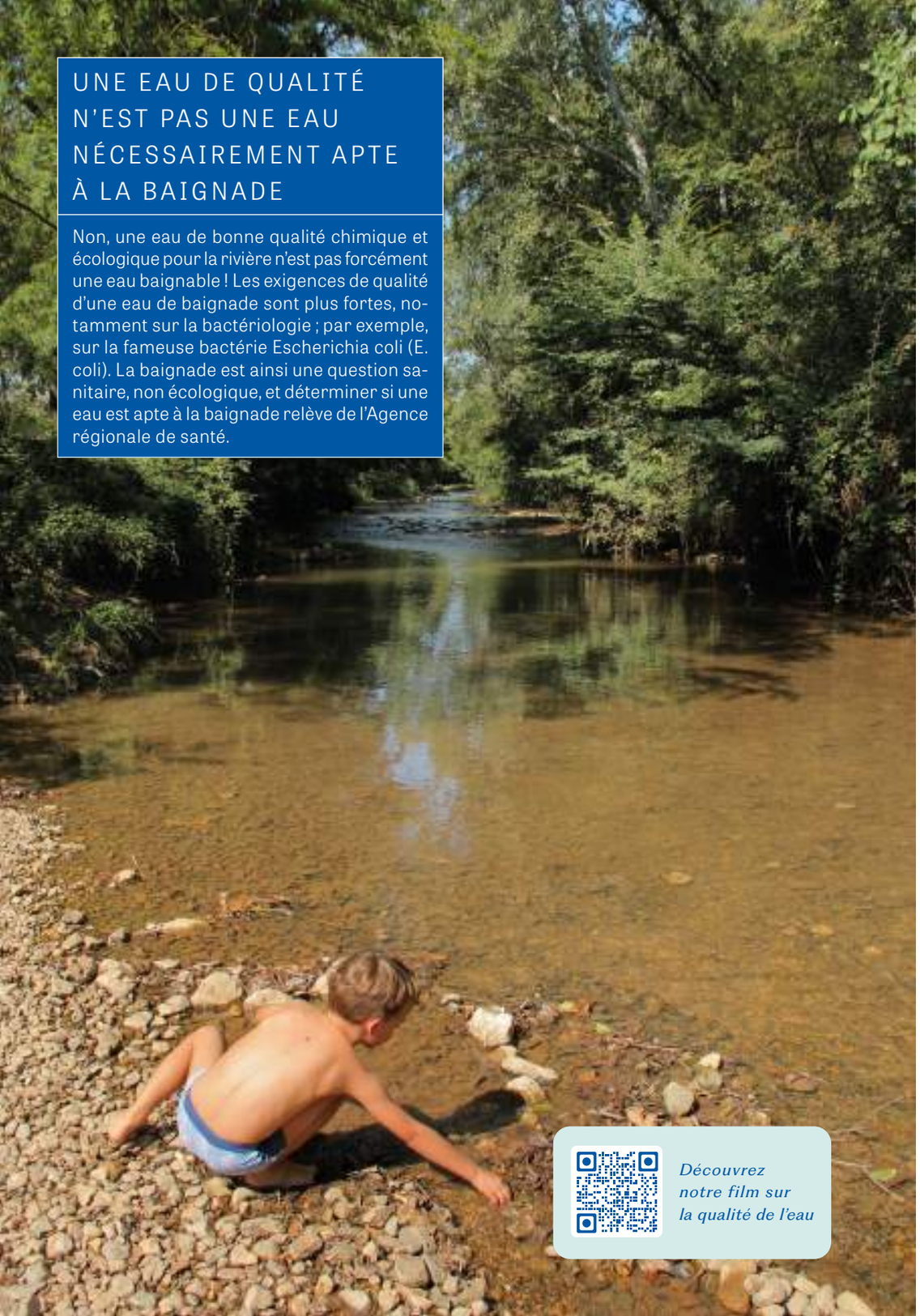

UNE EAU DE QUALITÉ N'EST PAS UNE EAU NÉCESSAIREMENT APTE À LA BAIGNADE

Non, une eau de bonne qualité chimique et écologique pour la rivière n'est pas forcément une eau baignable ! Les exigences de qualité d'une eau de baignade sont plus fortes, notamment sur la bactériologie ; par exemple, sur la fameuse bactérie Escherichia coli (E. coli). La baignade est ainsi une question sanitaire, non écologique, et déterminer si une eau est apte à la baignade relève de l'Agence régionale de santé.

Découvrez notre film sur la qualité de l'eau

Des données pour agir... Et communiquer

Une fois analysées et interprétées, ces données seront présentées à un comité technique rassemblant tous les acteurs locaux de l'eau. Elles nous permettent de réfléchir ensemble à des actions pertinentes pour améliorer la qualité de l'eau. De par nos compétences, nous agisssons essentiellement sur deux leviers : contribuer à limiter les pollutions à la source (voire encadré PSE), restaurer les cours d'eau pour améliorer leur capacité auto-épuratoire.

Les données acquises sont aussi envoyées sur une plateforme nationale, eaufrance.fr, qui suit la qualité des cours d'eau en France. Enfin, elles nous servent à communiquer : faire comprendre ce qu'est la qualité des cours d'eau, son évolution sur le territoire, les impacts du climat, la manière dont on peut prendre soin de nos cours d'eau.

63 points de prélèvement sur tout le territoire

ET EN 2026 ?

En 2026, les résultats de cette première année permettront de faire un premier bilan précis de la qualité de nos cours d'eau sur le territoire. L'un de nos objectifs est aussi de nous doter d'outils de présentation des résultats pour mieux communiquer lorsque le grand public nous questionne.

« En général, les campagnes qualité servent à objectiver des problématiques que nous identifions déjà. Ces données sont une base de discussion pour mener des actions. »

Étienne Marshall, responsable du pôle Qualité et ressource.



DATES CLÉS

août 2024 : première campagne qualité à échelle du territoire Menelik

Résultats connus 3 mois plus tard

janvier 2026 : comité technique de partage du bilan 2024

LES PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX, POUR FAVORISER UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Initiés par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et portés localement par Menelik, les Paiements pour services environnementaux (PSE) sont expérimentés sur le bassin versant de l'Arc depuis 2021. Ils consistent à inciter financièrement les agriculteurs à adopter des pratiques qui préservent la ripisylve et l'eau : utiliser moins de pesticides, planter des haies, construire des pierriers, etc. Avec un impact espéré, à terme, sur la qualité de l'eau !

Roquefavour, laboratoire de la « méthode Menelik »

En 2025, la concertation à Roquefavour a abouti à un scénario pour la transformation du barrage et à des pistes d'aménagement pour la rive gauche de l'Arc. Le retour d'expérience sur la méthode participative démontre la pertinence du pari de la concertation que fait Menelik ; pour la consolider, une étude sociologique du territoire est en cours.

PÔLES CONCERNÉS ↗

- ADMINISTRATION & RESSOURCES HUMAINES
- RESTAURATION & AMÉNAGEMENT
- SOCIOLOGIE & PARTICIPATION CITOYENNE













POURQUOI ?

Roquefavour, un projet aux multiples enjeux

Le projet de restauration de l'Arc à Roquefavour est né en 2019, autour d'un constat : sur ce site classé, plusieurs ouvrages entravaient le fonctionnement naturel de la rivière, engendrant des problématiques d'inondation et de continuité écologique.

Concrètement, **un barrage** faisait obstacle à la circulation des espèces aquatiques (notamment l'anguille, voir encadré) et des sédiments, tandis qu'**une digue** empêchait l'eau de déborder dans un champ - aggravant le risque d'inondation à l'aval. Parallèlement, la haute valeur sociale, paysagère, patrimoniale du site empêchait une intervention purement technique. C'est pour articuler ces impératifs hydrauliques et écologiques avec les pratiques et la sensibilité des habitants qu'une concertation s'est imposée.

Objectif : comprendre la diversité des usages et co-construire un scénario à la fois opérationnel, fidèle à l'identité du site, et porteur de sens pour le territoire et ses habitants.

Développer la « méthode Menelik »

Avec des modes de participation dosés en fonction des espaces, de leurs usagers et de leurs enjeux, la restauration à Roquefavour se veut emblématique d'une « méthode Menelik » : une méthode qui mise sur une concertation anticipée, suivie et avec une restitution claire, pour transformer les divergences en intelligence collective tout en créant un climat de confiance durable... Et ainsi donner naissance à des projets qui réconcilient les usages des hommes et les besoins des rivières. C'est pour consolider cette méthode que nous avons lancé en 2024 une étude sociologique sur tout le territoire.

COMMENT ?

→ Présentation d'un scénario pour le barrage à Roquefavour

→ Une cartographie des acteurs dans le cadre de l'étude sociologique du territoire

À Roquefavour, un scénario pour le barrage qui concilie tous les enjeux

La restauration à Roquefavour porte sur trois secteurs, chacun avec des enjeux et des niveaux de participation différents.

- Pour l'**aménagement de la rive gauche**, un laboratoire participatif multi-acteurs réunissant une cinquantaine de personnes a été mis en œuvre. Depuis 2023, cinq temps d'échanges ont eu lieu. Le scénario reste à construire.
- **Sur la digue**, la concertation des acteurs techniques et institutionnels a abouti à un scénario consistant à ouvrir des brèches dans la digue, permettant à l'Arc de déborder tout en sauvegardant l'identité paysagère du site. Les travaux ont eu lieu en 2024.
- **Sur le barrage**, les mêmes acteurs se sont concertés pour répondre aux enjeux hydrauliques, écologiques, historiques et paysagers, tout en intégrant les demandes du laboratoire participatif : dépollution et sécurisation du site, conservation et restauration du seuil historique, reproduction du bruit de la cascade. En 2025, le scénario retenu a été présenté lors d'un atelier immersif : il consiste à créer une rivière de contournement pour les poissons, et à restaurer partiellement l'ouvrage.

« La cartographie fine des acteurs et des enjeux du territoire est une étape exigeante, coûteuse en temps comme en moyens, mais elle conditionne la capacité à mener une concertation adaptée, pertinente et réellement inclusive. C'est, selon moi, un passage incontournable pour aboutir à des projets capables de réconcilier intérêts écologiques, sociaux et patrimoniaux. »

Tiffany Garcia Parrilla, chargée de mission Sociologie du territoire et participation citoyenne



L'ANGUILLE, POISSON MIGRATEUR MENACÉ DE DISPARITION !

L'anguille, poisson migrateur venu de la mer des Sargasses mais qui vit une partie de sa vie dans nos cours d'eau, est classée « en danger critique d'extinction » par l'Union internationale pour la conservation de la nature. Concrètement : si rien n'est fait, elle pourrait disparaître... Ainsi, l'enlèvement des obstacles à sa bonne circulation, comme le barrage de Roquefavour, fait partie des solutions mobilisées pour lui permettre d'accomplir son cycle de vie !



UN LABORATOIRE PARTICIPATIF À ROQUEFAVOUR

Composé d'une cinquantaine d'acteurs (élus, riverains, experts du vivant, associations, institutionnels, CIQ, collectivités, services de l'État, usagers..., le laboratoire participatif vise à imaginer la future rive gauche, et ce qu'on y fera demain. Depuis sa création en 2023, cinq temps d'échange ont eu lieu, sous des formes originales : balades sensorielles, création d'une carte sensible... Objectif : aboutir à un projet d'aménagement qui concilie tous les enjeux.

Une étude sociologique pour faciliter les futures concertations

Cette méthode a inspiré d'autres projets de restauration comportant ce même niveau de complexité autour d'enjeux humains et techniques, comme la restauration de l'Arc dans la plaine des Milles.

Et surtout, une étude sociologique a été lancée sur notre territoire. Après un diagnostic en 2024, la deuxième phase de l'étude a démarré en 2025 avec 60 entretiens individuels et 5 ateliers qui ont réuni une cinquantaine de personnes. Objectif : établir une cartographie des acteurs autour des cours d'eau, identifier les publics intéressés mais aussi parfois exclus des concertations... Pour, à terme, déployer une stratégie de mobilisation pertinente et concevoir des projets durables et plebiscités.

Revivez le 3e atelier de concertation en vidéo !

60 entretiens pour l'étude sociologique

Un budget de 180 000 €

DATES CLÉS

juillet 2025 : Atelier immersif de présentation du scénario retenu pour le barrage

automne 2025 : Entretiens collectifs dans le cadre de l'étude sociologique

mi-2026 : Rendu de l'étude sociologique

ET EN 2026 ?

Le projet d'aménagement de la rive gauche continuera. L'étude sociologique sera finalisée, avec l'élaboration d'une stratégie d'actions participatives.



En juillet 2025, le scénario retenu pour le barrage de Roquefavour a été présenté lors d'un atelier immersif.

PÔLES CONCERNÉS

- ADMINISTRATION & RESSOURCES HUMAINES
- PRÉVENTION DES INONDATIONS
- INFORMATION & COMMUNICATION
- ÉDUCATION & SENSIBILISATION







9

Une fête et des animations pour faire vivre nos rivières

En tant qu'animateur du territoire, nous multiplions les initiatives pour mieux faire connaître les cours d'eau : *Eh Eau !* devient un rendez-vous annuel (prochaine édition le 27 juin 2026 à Grans, au bord de la Touloubre), et d'autres projets se déploient en parallèle, comme des sentiers d'interprétation, des actions pédagogiques et des appels à projets associatifs.



POURQUOI ?

Connaître les rivières pour mieux vivre avec

Un événement sur les berges des rivières pour les regarder, les côtoyer, les comprendre, les adopter et finalement apprendre à bien vivre à leurs côtés : c'est l'idée de l'événement *Eh Eau !*. Conçu au départ pour la Journée nationale de la résilience (*voir encadré*), sa première édition en 2024 a eu un vrai succès, avec 500 personnes présentes. C'est pourquoi nous avons décidé d'en faire un rendez-vous annuel, à la fois festif et informatif, faisant chaque année découvrir l'un de nos cours d'eau. Avec un objectif : partager notre expertise sur la préservation de la biodiversité et la culture du risque !

Travailler avec les acteurs locaux

Cet événement est aussi l'occasion de connaître et nous rapprocher de tous les acteurs locaux qui agissent près des rivières de notre territoire : habitants, pêcheurs, randonneurs, représentants d'associations en lien avec la culture ou l'environnement... Avec l'envie que de nouveaux projets naissent de cette collaboration.

COMMENT ?

→ Un événement annuel et itinérant

Le succès de la première édition nous a incité à garder la même formule, tout en développant la programmation. Une nouvelle édition a ainsi été planifiée le 13 septembre 2025 ; elle a dû être annulée pour cause d'intempéries, mais aura finalement lieu le 27 juin 2026, sur la Touloubre à Grans.

Une programmation qui mêle ludique et théorique

Comme l'année précédente et en accord avec la stratégie éducative de Menelik (*voir encadré*), cette seconde édition continuera ainsi d'aborder les rivières par le sensoriel, l'artistique, le ludique. Plusieurs animations proposées les années précédentes seront reconduites : le spectacle «Sain et Sauf», la balade théâtralisée par la comédienne Mathilde Sévère, la guinguette, les concerts au bord de l'eau. De nouvelles créations seront aussi inaugurées, comme une balade illustrée au bord de la rivière par le bédéiste Lobé, et une exposition photo le long de la Touloubre. Des conférences sont également prévues - l'une qui retrace les crues sur la Touloubre au cours de l'histoire, l'autre proposée par le service Gemapi de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Objectif : multiplier les approches pour que les petits comme les grands, les assoiffés de connaissances comme les passionnés d'aventures, les scientifiques comme les artistes, trouvent une manière d'aborder la rivière.



LA STRATÉGIE ÉDUCATIVE DE MENELIK : LE LUDIQUE AU SERVICE DE LA CONNAISSANCE !

Cet événement s'inscrit dans la stratégie qui guide le pôle Éducation et sensibilisation depuis sa création en 2023 : faire venir le public près des rivières avec des approches ludiques, artistiques, sensorielles, immersives, pour pouvoir ensuite l'amener vers des connaissances scientifiques autour de la préservation de la biodiversité et de la culture du risque. C'est cette philosophie que nous appliquons par exemple avec le public scolaire et nos Parcours rivières, avec le grand public et nos déambulations ou jeux de société.



CAMILLE L'ANGUILLE, UN CONTE POUR SENSIBILISER À LA DISPARITION DE L'ANGUILLE

Conçu dans le cadre des Parcours rivières (nos parcours pédagogiques à destination des scolaires), le conte Camille l'anguille a été imaginé par plusieurs associations d'éducation à l'environnement (Atelier Bleu CPIE Côte Provençale, Chemin Faisan, Dans tous les sens, et la Maison régionale de l'eau) avec le concours de l'association Migrateurs Rhône-Méditerranée (MRM). Il raconte le voyage de Camille, petite anguille née dans la mer des Sargasses, qui traverse l'Atlantique pour venir jusqu'à nos cours d'eau... Et son parcours semé d'embûches ! Conçu pour sensibiliser les plus jeunes à la biodiversité aquatique et à la préservation des cours d'eau, ce conte a fait l'objet de plusieurs lectures en 2025.

Plus d'exposants dans le village des stands

Le village des stands sera aussi plus grand que l'année précédente. Ils seront ainsi une quinzaine d'exposants (associations de pêcheurs, associations d'éducation à l'environnement ou de protection de la nature...) à présenter leurs activités. Avec un double avantage : côté public, ne pas rester inactif entre deux animations ; côté Menelik, mieux connaître les acteurs locaux de la rivière. Et ainsi faire naître de nouveaux projets.

DATES CLÉS

12 octobre 2024 : 1ère édition de *Eh Eau !*

27 juin 2026 : 2ème édition de *Eh Eau !*

500 personnes attendues pour cette deuxième édition

Environ **15** stands dans le village des exposants

ET EN 2026 ?

L'édition de 2026 donnera lieu à un bilan. Celui-ci nourrira l'édition de 2027, que l'on imagine se dérouler au bord de la Cadière.

« La recherche d'immersion, la volonté d'emmener les gens au bord de la rivière est très présente dans nos actions de sensibilisation et d'éducation. Avec l'idée que, pour prendre conscience du risque d'inondation et de la nécessité de protéger les rivières, il faut d'abord les connaître ! »

Camille Lecomte, responsable du pôle Éducation et sensibilisation

Retrouvez prochainement le programme 2026



SOUTENIR LES INITIATIVES LOCALES, DONNER À VOIR NOS RIVIÈRES AUTREMENT

Avec notre appel à projets associatifs, nous accompagnons les associations du territoire qui agissent au plus près du terrain pour mieux faire connaître nos cours d'eau, renforcer la culture du risque d'inondation et sensibiliser à la préservation des milieux aquatiques. Notre objectif : soutenir des actions concrètes, utiles et accessibles, qui créent du lien entre habitants, communes et rivières.

En parallèle, le pôle Éducation déploie un schéma d'interprétation : un cadre commun pour raconter les rivières de manière claire et cohérente, partager des messages simples, et structurer des supports et parcours pédagogiques adaptés au grand public.

PÔLES CONCERNÉS →

ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES

POLITIQUES DE L'EAU

PRÉVENTION DES INONDATIONS











⑩

Vers un PAPI unique pour tout le territoire

Avoir une seule feuille de route pour la prévention des inondations sur tout notre territoire : c'est l'objectif du futur Programme d'actions pour la prévention des inondations (PAPI Arc, Cadière, Touloubre, Pourtour de Berre).

En 2025, plusieurs étapes importantes de sa rédaction ont été franchies ; il devrait être déposé en 2026.



POURQUOI ?

Unifier la stratégie de gestion du risque inondation sur notre territoire

En 2022, le SABA, chargé entre autres de la gestion du risque inondation pour le bassin versant de l'Arc, devenait Menelik : un établissement avec des missions similaires, mais couvrant un périmètre élargi aux bassins versants de la Cadière, de la Touloubre, et aux cours d'eau se jetant dans les étangs de Berre et du Bolmon. Depuis trois ans, l'équipe du pôle Prévention des inondations travaille ainsi non seulement à connaître ces nouveaux territoires et leurs acteurs, mais aussi à construire un document de planification unique, en s'appuyant sur les démarches existantes (PAPI d'intention de l'Arc, PEP Touloubre devenu en 2025 PEP Menelik) pour aboutir à une feuille de route unique pour tout le territoire : le PAPI Arc, Cadière, Touloubre, Pourtour de Berre.



COMMENT ?

→ Finalisation du travail de cadrage

→ Un premier document rédigé

En 2025, les contours du nouveau PAPI dessinés

Pour être labellisé, et donc financé, un PAPI doit se construire selon un certain nombre d'étapes définies par un cahier des charges imposé par l'État. Depuis la création de Menelik, plusieurs de ces étapes ont déjà été franchies, dont le lancement du Programme d'études préalables (PEP) pour tout le territoire, par avenant au PEP Touloubre.

En 2025, de nouvelles étapes ont été franchies avec :

→ **Une clarification de la gouvernance**
Le PAPI sera co-porté par Menelik et la Métropole Aix-Marseille-Provence, et piloté et animé par Menelik.

→ **Le diagnostic**
Le diagnostic a été réalisé en collaboration avec les acteurs concernés (DDTM, DREAL, Métropole, Agglomération Provence Verte, communes...).

→ **La stratégie**
Celle-ci a été rédigée à partir des éléments du diagnostic, en cohérence avec la Stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI) et dans la continuité de la stratégie du PEP.

« La rédaction d'un PAPI prend du temps, notamment parce qu'avant d'arriver à la définition des actions, un gros travail de cadrage est fait : gouvernance, diagnostic, bilan des programmes précédents... Mais c'est ce processus qui garantit la pertinence des actions planifiées. »

Florence Brachet, responsable du pôle Prévention des inondations

PAPI, PEP... C'EST QUOI ?

Le Programme d'actions de prévention des inondations, ou PAPI, est un accord signé entre plusieurs acteurs du territoire (État, collectivités), qui s'engagent à mener des actions pour mieux gérer le risque inondation. Celui-ci est généralement précédé d'un Programme d'études préalables, ou PEP, qui permet d'étudier le territoire afin de définir les actions à mener. PAPI et PEP sont des labellisations de l'État, qui donnent accès à des financements.



Inondation à Berre l'Etang en 1978



La réduction de la vulnérabilité fait partie des sujets qui émergent depuis quelques années. L'idée : puisque certains secteurs ne peuvent être complètement protégés des inondations, autant y préparer les bâtiments !

Un axe développé : la vulnérabilité

Le nouveau programme devrait ainsi contenir une soixantaine d'actions, dont une partie a pour objectif de passer des études en cours à la réalisation de travaux. Un sujet devrait néanmoins être développé : la réduction de la vulnérabilité. Celle-ci consiste à améliorer la résilience des bâtiments face aux inondations : adaptation des bâtiments et préparation de leurs occupants à une crue. La réduction de la vulnérabilité existe déjà de manière expérimentale pour les particuliers sur quelques communes ciblées avec l'opération Alabri, mais le PAPI prévoit de l'étendre à l'ensemble du territoire Menelik pour tous les bâtiments situés en zone inondable, dont les entreprises.

LES 7 AXES DU PAPI

Un PAPI contient une série de fiches-actions réparties ainsi :

- → **Axe 0** : animation de la démarche PAPI,
- → **Axe 1** : amélioration de la connaissance et de la conscience du risque,
- → **Axe 2** : surveillance, prévision des crues et des inondations,
- → **Axe 3** : alerte et gestion de crise,
- → **Axe 4** : prise en compte du risque d'inondation dans l'urbanisme,
- → **Axe 5** : réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens,
- → **Axe 6** : ralentissement des écoulements,
- → **Axe 7** : gestion des ouvrages de protection hydrauliques.

ET EN 2026 ?

Grâce à ce travail de cadrage, un programme d'une soixantaine d'actions devrait être déposé en 2026 auprès des autorités compétentes, pour une labellisation en 2027.

PÔLE CONCERNÉ ↗

ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES









Les rouages de Menelik, côté administration et ressources humaines

On parle souvent des rivières, des chantiers et des urgences... mais pour que Menelik «coule» au quotidien, il y a aussi celles et ceux qui tiennent la maison.

Le pôle Administration et ressources humaines, c'est l'équipe qui sécurise, organise et rend possible le travail de tous les autres : paie et suivi administratif, congés et comptes épargne temps, notes de frais, véhicules de service, recrutements, accompagnement des agents... Avec une équipe passée de 9 personnes fin 2021 à environ 30 aujourd'hui, il a fallu changer d'échelle : structurer, formaliser, outiller, pour que chacun gagne en autonomie et que le fonctionnement reste fluide.

Concrètement, le pôle a engagé une montée en puissance des outils et des procédures pour mieux gérer le quotidien et anticiper l'avenir : des règles plus claires, des process partagés, et des solutions plus adaptées qu'un suivi «au cas par cas». L'objectif est simple : que l'information ne repose plus seulement sur l'oral, que chaque agent sache où trouver les bonnes consignes, et que Menelik continue à grandir sans perdre en simplicité.

Nos projets en cours

Prévenir les inondations
Préserver la biodiversité
Améliorer la qualité de l'eau
Gérer la ressource en eau
Animer les politiques locales de l'eau
Informer et associer les citoyens

INTITULÉ	PILOTE		BASSIN	STRATÉGIE	MISSIONS
PÔLE **POLITIQUES DE L'EAU**					
Délimitation des Espaces de bon fonctionnement (EBF) et des Zones d'expansion de crue (ZEC) sur le bassin de la Touloubre	**Charlotte Chambard**		TOULOUBRE	*Programme d'étude préalable (PEP)*	
Délimitation des Espaces de bon fonctionnement (EBF) et des Zones d'expansion de crue (ZEC) sur les bassins de la Cadière et du Bolmon			CADIÈRE		
Révision et animation du Schéma d'aménagement et des gestion des eaux (SAGE) du bassin de l'Arc	**Margaux Knispel**		ARC	*Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)*	
Schéma directeur pluriannuel de Menelik	**Clara Stolpe**		MENELIK		
Avenant PEP et programme de gestion des milieux aquatiques et de l'eau			MENELIK	*Programme d'étude préalable (PEP)*	
PÔLE **SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE**					
Création d'un géoserveur,	**Stanislas Guigma**		MENELIK		
Modernisation de la base de données cartographiques			MENELIK		
PÔLE **PRÉVENTION DES INONDATIONS**					
Étude des améliorations possibles pour réduire l'impact des inondations Cadière	**Paul Boivin**		CADIÈRE	*Programme d'étude préalable (PEP)*	
Analyse des études antérieures sur l'aval et élaboration d'une stratégie d'aménagement Touloubre	**Florence Brachet**		TOULOUBRE		
Étude des possibilités de réduction de l'impact des inondations sur le quartier de Lignane à Aix-en-Provence			TOULOUBRE		
Réalisation d'une étude d'inondabilité sur la Tune à Pourrières			ARC		
Projet d'aménagement de la Tèse			ARC		
Étude faisabilité Vallon du Thouin dans le quartier de Calas			ARC		
Analyses coûts/bénéfices pour les solutions de réduction de l'impact des inondations de la Tèse et des Vallat de Calas et du Thouin			ARC	*Programme d'étude préalable (PEP)*	
Constitution d'un PAPI Menelik	**Romain Dhimoïla**		MENELIK		
Diagnostic global de vulnérabilité (Alabri)			MENELIK		
Réalisation d'études techniques sur les ouvrages prioritaires de protection contre les inondations (Alabri)			MENELIK		
Campagnes de réduction vulnérabilité aux inondations (Alabri)			MENELIK		

Réalisation des courbes de tarage des 3 stations hydrométriques installées de 2022	**Yacine Haddou**		ARC	*Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI)*	
Analyse de l'impact des inondations sur les infrastructures linéaires			ARC		
Accompagnement des communes dans leur Plan communal de sauvegarde			MENELIK	*Programme d'étude préalable (PEP)*	
Réalisation des repères de crue			MENELIK		
Production de repères de crue virtuels			ARC		
Création d'un réseau de sentinelles de crue			MENELIK		
Investigations topographiques du territoire Menelik	**Pascal Jouve**		MENELIK		
Modélisation du bassin de la Touloubre			ARC	*Programme d'étude préalable (PEP)*	
Réalisation d'études techniques sur les ouvrages prioritaires de protection des inondations	**Mélanie Ledru**		MENELIK	*Plan pluriannuel de gestion de la végétation (PPGV)*	
Projet de digue à Berre l'Étang	**Sophie Peret**		ARC	*Programme de restauration des cours d'eau*	
PÔLE **QUALITÉ DE L'EAU**					
Paiements pour services environnementaux (PSE)	**Elsa Cluzel**		ARC TOULOUBRE	*Paiements pour services environnentaux (PSE)*	
Synthèse annuelle du suivi qualité	**Maxime Lenne**		MENELIK		
Suivi de la qualité des principaux cours d'eau du territoire			MENELIK		
Étude cadre sur la gestion de la ressource des eaux superficielles et de la nappe alluviale de l'Arc	**Mathilde Morel**		ARC	*Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)*	
PÔLE **RESTAURATION ET AMÉNAGEMENT**					
Restauration de la continuité écologique sur la Cadière (seuils Leclerc et Saint-Pierre)	**Laurent Gibello**		CADIÈRE	*Programme de restauration des cours d'eau*	
Restauration de la Touloubre à Venelles	**Mélanie Ledru**		TOULOUBRE	*Programme d'étude préalable (PEP)*	
Restauration du Merlançon aux Pennes-Mirabeau			CADIÈRE		
Restauration de l'Arc dans le village des Milles			ARC	*Programme de restauration des cours d'eau*	
Restauration de la Touloubre à Grans			TOULOUBRE		
Restauration de l'Arc à Roquefavour	**Etienne Marshall**		ARC		
Étude stratégique du bassin versant de la Torse à Aix-en-Provence			ARC		
Restauration de l'Arc dans la plaine des Milles	**Sophie Peret**		ARC		

PÔLE **GESTION DE LA VÉGÉTATION**					
Campagne de gestion de la ripisylve de la Cadière et du Raumartin	**Dorian Aveline**		CADIÈRE	*Plan pluriannuel de gestion de la végétation (PPGV)*	
Extraction des pas japonais de Rousset et renaturation des berges			ARC		
Opération d'abattage des platanes chancrés de l'Arc	**Pascal Berbain**		ARC		
Harmonisation des pratiques de gestion de la végétation (PPGV)	**Clément Lebreton**		MENELIK		
Campagne de gestion de la ripisylve de la Touloubre et des ses affluents			TOULOUBRE		
Campagne de gestion de la ripisylve de l'Arc et des ses affluents	**Ugo Lepoix**		ARC		
PÔLE **ÉDUCATION ET SENSIBILISATION**					
Élaboration de la stratégie culture du risque inondation	**Camille Lecomte**		MENELIK	*Programme d'étude préalable (PEP)*	
Coordination des parcours pédagogiques rivières			MENELIK	*Éducation à l'environnement*	
Élaboration d'un schéma d'intérprétation des patrimoines aquatiques			MENELIK		
Animation de l'appel à projet associations			MENELIK		
Co-organisation de Eh Eau ! La fête des rivières 2026			TOULOUBRE	*Programme de communication et de sensibilisation*	
PÔLE **SOCIOLOGIE DU TERRITOIRE**					
Animation du laboratoire participatif sur la rive gauche de Roquefavour	**Tiffany Garcia Parrilla**		ARC	*Programme de restauration des cours d'eau*	
Étude sociologique de l'ensemble du territoire de Menelik			MENELIK	*Sociologie du territoire*	
PÔLE **INFORMATION ET COMMUNICATION**					
Évolution par itération du site internet et de la plateforme collaborative	**Kevin Ouassel**		MENELIK	*Programme de communication et de sensibilisation*	
Création et diffusion du Panorama des projets 2026			MENELIK		
Création et diffusion du guide des riverains "Je prends soin de ma rivière"			MENELIK		
Co-construction de Mia - L'intelligence articificielle de Menelik			MENELIK		
Élaboration du programme de communication et de sensibilisation 2026-2029			MENELIK		
Définition de la stratégie, accompagnement et mise en œuvre de la communication des projets			MENELIK		
Co-construction d'un schéma de communication interne			MENELIK		
Élaboration d'un "Parcours élus de bassin"			MENELIK		
Production d'une série de vidéos pédagogiques "Ça coule de source"			MENELIK		
Développement des communautés WhatsApp par projets ou typologies d'acteurs			MENELIK		

Lexique

Bon état des cours d'eau

— Un cours d'eau sans traces de substances toxiques, s'écoulant naturellement et accueillant une biodiversité riche et variée est considérée en bon état.

Continuité écologique

— La continuité écologique garantit le passage des poissons et des sédiments à travers les cours d'eau et autres milieux aquatiques.

Crue

— Phénomène caractérisé par une montée plus ou moins brutale d'un niveau d'un cours d'eau, liée à une augmentation du débit. La crue ne se traduit pas toujours par un débordement du lit mineur.

Déclaration d'intérêt général (DIG)

— Procédure administrative instituée par la Loi sur l'eau qui permet à un maître d'ouvrage public d'entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence, visant notamment l'aménagement et la gestion de l'eau sur les cours d'eau non domaniaux, parfois en cas de carence des propriétaires.

Embâcle

— Obstruction du lit d'un cours d'eau, par amoncellement anormal de glace flottante ou de débris divers (bois, sédiments, etc.).

Espace de bon fonctionnement (EBF)

— Espace dont un cours d'eau a besoin pour assurer l'ensemble de ses fonctions naturelles : morphologique (en lien avec le transit sédimentaire (graviers, sable), la qualité des habitats aquatiques ...), hydraulique (associée au bon écoulement des eaux, y compris lorsqu'elles débordent), hydrogéologique (connexion avec les nappes), biogéochimique (en lien avec la qualité des eaux) et biologique (support de biodiversité), mais aussi paysagère (cadre de vie).

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

— Compétence confiée aux collectivités territoriales pour assurer la gestion intégrée des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Gestion intégrée des cours d'eau

— Mode de gestion qui vise à satisfaire tous les usages liés au cours d'eau et à la préservation d'un fonctionnement naturel de la rivière, en considérant tous les compartiments de l'hydrosystème, y compris les activités humaines, comme une entité cohérente et indissociable.

Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) /Programme d'études préalables (PEP ou PAPI d'intention)

— Outils de contractualisation entre l'État et les collectivités permettant de subventionner sur une durée donnée une politique globale de gestion du risque d'inondation.

Ripisylve

— Forêt de bord de cours d'eau. Elle assume des fonctions essentielles comme : stabiliser les berges, ralentir les écoulements en cas de crue, filtrer les eaux, offrir de l'ombre (limiter l'augmentation de la température de l'eau), héberger la faune...

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)

— Outil de planification et de gestion de l'eau ayant une portée réglementaire à l'échelle d'un bassin versant. Élaboré de manière concertée par les acteurs locaux, il assure une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE)

— Document de planification élaboré à l'échelle de grands bassins hydrographiques, définissant les orientations et les objectifs de gestion de l'eau pour une période donnée.

Solutions fondées sur la nature

— Aménagements ou pratiques qui s'inspirent du fonctionnement des écosystèmes pour répondre aux enjeux environnementaux. En matière de gestion des eaux pluviales, cela peut consister à créer des noues végétalisées, désimperméabiliser des sols, restaurer des zones humides ou replanter des haies. Ces solutions permettent de ralentir, infiltrer, filtrer ou stocker naturellement l'eau, tout en améliorant la biodiversité et le cadre de vie.

Trame verte et bleue (TVB)

— Outil de préservation de la biodiversité constituant un levier d'aménagement du territoire identifié par les Schémas Régionaux de Cohérence Écologique. La trame verte fait référence aux milieux naturels et semi-naturels terrestres et la trame bleue aux réseaux aquatiques et humides (fleuves, rivières, étangs, tourbières). La TVB est un ensemble de continuités écologiques permettant le déplacement de populations d'espèces.

Trame turquoise

— Espaces où la trame verte et la trame bleue interagissent très fortement. Ce sont des espaces de transition entre les milieux aquatiques et terrestres

Zone d'expansion de crue (ZEC)

— Espace naturel ou aménagé où se répandent les eaux lors du débordement des cours d'eau dans leur lit majeur. Le stockage momentané des eaux écrête la crue en étalant sa durée d'écoulement. Ce stockage participe au fonctionnement des écosystèmes aquatiques et terrestres. En général on parle de zone d'expansion des crues pour des secteurs non ou peu urbanisés et peu aménagés.

Plan pluriannuel de gestion de la végétation (PPGV)

— Document de planification qui définit, sur plusieurs années, la manière dont la végétation des cours d'eau sera suivie et entretenue sur l'ensemble de nos bassins versants. Il précise les objectifs (bon écoulement de l'eau afin de prévenir les inondations, préservation des milieux aquatiques), les secteurs prioritaires, les types d'interventions possibles, leur fréquence, ainsi que les modalités de mise en œuvre (déclaration d'intérêt général, calendrier, contraintes environnementales, coordination avec les acteurs locaux et les riverains).

L'équipe

L'organisation de Menelik repose sur une direction générale, épaulée par trois directions adjointes — stratégique, opérationnelle et administrative — qui assurent ensemble la cohérence, l'efficacité et la fluidité des actions menées par les dix pôles thématiques.

La direction stratégique définit les grandes orientations de l'établissement public et veille à leur mise en cohérence à l'échelle du territoire. La direction opérationnelle pilote les actions de terrain, coordonne les projets techniques et s'assure de leur mise en œuvre. La direction administrative garantit, elle, le bon fonctionnement interne de l'établissement, en accompagnant les équipes dans la gestion des ressources humaines, financières et juridiques.

Deux autres pôles — l'un dédié à l'information et à la communication, l'autre à la sociologie et à la participation citoyenne — sont rattachés directement à la direction générale. Par leur positionnement transversal, ils contribuent à construire une culture partagée au sein de l'établissement, à faire vivre le dialogue avec le territoire et à renforcer le lien entre service public et citoyens.

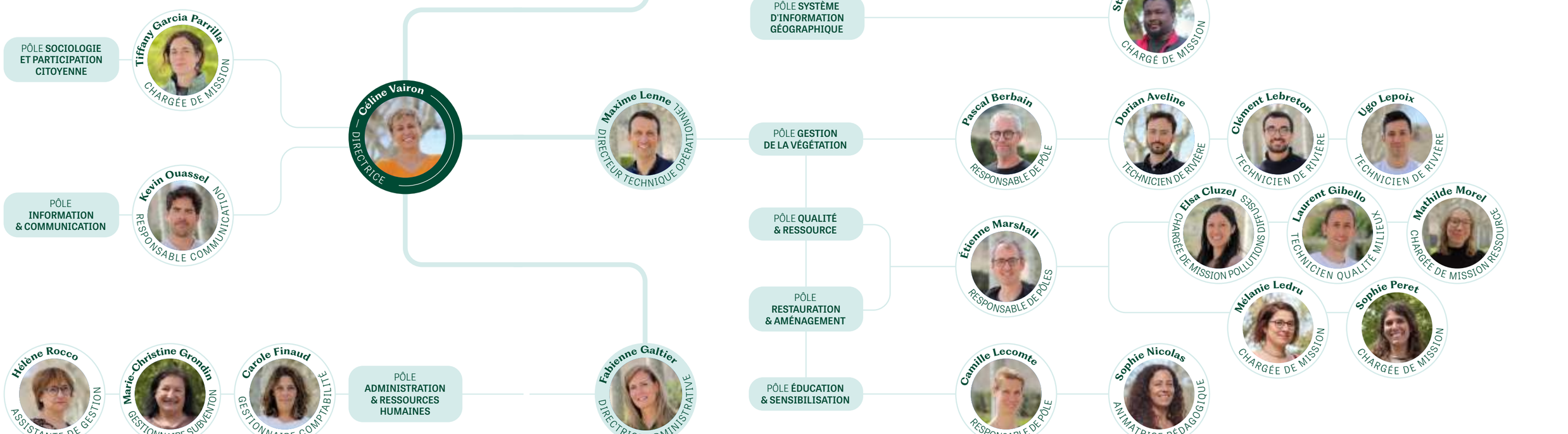

Veillons ensemble !

MENELIK-EPAGE.FR

Menelik est financé par ses adhérents : la Métropole Aix-Marseille-Provence et l'Agglomération Provence Verte.

Les 57 communes du territoire sont représentées :

Aix-en-Provence, Aurons, Beaurecueil, Belcodène, Berre-l'Étang, Bouc-Bel-Air, Cabriès, Châteauneuf-le-Rouge, Châteauneuf-les-Martigues, Cornillon-Confoux, Coudoux, Éguilles, Ensuès-la-Redonne, Eyguières, Fuveau, Gardanne, Gignac-la-Nerthe, Grans, Gréasque, Istres, La Barben, La Fare-les-Oliviers, Lamanon, Lambesc, Lançon-Provence, Le Rove, Le Tholonet, Les Pennes-Mirabeau, Marignane, Martigues, Meyreuil, Mimet, Miramas, Pélissanne, Peynier, Pourcieux, Pourrières, Puyloubier, Rognac, Rognes, Rousset, Saint-Antonin-sur-Bayon, Saint-Cannat, Saint-Chamas, Saint-Marc-Jaumegarde, Saint-Mitre-les-Remparts, Saint-Savournin, Saint-Victoret, Salon-de-Provence, Simiane-Collongue, Trets, Vauvenargues, Velaux, Venelles, Ventabren, Vernègues, Vitrolles.

Les projets et actions sont également soutenus par : l'État, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Département des Bouches-du-Rhône.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau
RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE
établissement public de l'État

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

DÉPARTEMENT
BOUCHES DU RHÔNE